

# Rapport du suivi avifaunistique 2018 des Marais d'Harchies



Philippe Jenard - Alain Malengreau

# Remerciements

Les membres du Comité de Gestion pour la confiance témoignée et leur volonté d'ouverture ;

Les naturalistes contributeurs (voir page 108), bénévoles de surcroît pour la plupart, sans lesquels ce travail volumineux ne pourrait être.

Nous tenons à remercier chaleureusement Yves Fagniard, aquarelliste de renom, qui n'a pas hésité à mettre à disposition ses réalisations pour illustrer ce rapport.

Un tout grand merci à Nicole Joly, pour la mise à notre disposition de ses clichés patiemment réalisés.



Cette réalisation repose sur l'ensemble des données disponibles, qu'elles proviennent des contributeurs du groupe de travail « Marais d'Harchies » issus de la section NATAGORA AVES Mons-Tournai, de recensements exhaustifs plus individuels ou d'encodages sur le portail [www.observations.be](http://www.observations.be) (voir la rubrique - Remerciements - en fin de rapport).

De la sorte, ce bilan annuel tente d'approcher au plus près l'avifaune des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Tout en essayant de mettre davantage en exergue la reproduction locale avec notamment un focus particulier sur les héronnières et cormorantières.

Une liste récapitulative des espèces observées de 1964 à nos jours termine ce rapport.

## **Remarque liminaire**

Conscients que ce rapport pourrait attiser des convoitises poussant à des velléités de transgresser l'interdit, nous rappelons que la partie Hensies des marais est strictement interdite à toute personne ne disposant pas d'une autorisation en bonne et due forme. Tout manquement sera sanctionné car ce respect est primordial pour la quiétude de cette réserve intégrale.



# Nidification

Cette rubrique reprend l'ensemble des espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses (férales comprises) qui se sont établies dans le périmètre des marais ou à ses abords les plus immédiats. Que leur reproduction ait pu être prouvée ou pas, voire qu'elle puisse juste être envisageable au vu de certains comportements. D'autre part, celles qui l'étaient encore il y a peu ou celles qui le sont de manière plus épisodique ont également été intégrées de fait pour pouvoir commenter leur évolution locale.

Durant cette saison 2018, ce ne sont pas moins de 103 espèces qui peuvent être raisonnablement rangées dans cette catégorie.

- 86 certaines;
- 6 probables;
- 11 échecs.

## Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

Hormis un pic de 25 individus le 30-01, au moins 12 oiseaux semblent stationner sur l'ensemble des marais en première période hivernale.

Si les prémices de défenses territoriales interviennent tôt, en plein cœur des frimas parfois, les couples semblent davantage inféodés à leur portion de territoire dès le mois de mars. Des parades nuptiales plus appuyées interviennent début avril et un premier nid est couvé à partir du 10-04.



Des 10 couples cantonnés au départ, seules 6 reproductions ont pu finalement être prouvées à l'arrivée.

- 1 nichée de 5 pulli (nés aux alentours du 15-06) sur l'étang de Pommeroel ;
- 2 nichées de respectivement 4 et 6 pulli (nés aux alentours du 21-05) sur l'étang A d'Harchies. Chacune perdant assez vite un rejeton ;

- 1 nichée de 3 pulli (nés aux alentours du 22-05) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 4 pulli (nés aux alentours du 21-06) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli (nés aux alentours du 31-07) sur l'étang B d'Harchies.

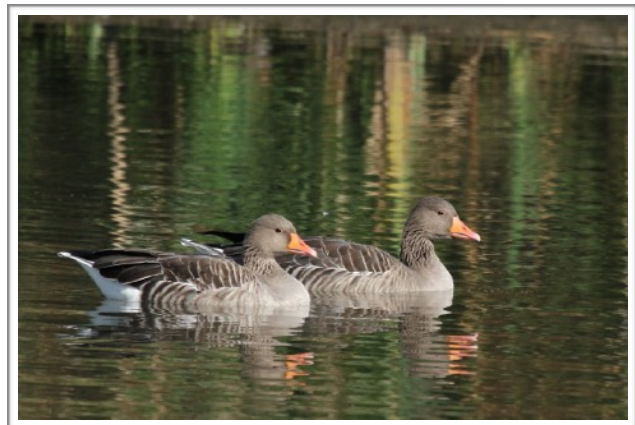
Avec 25 pulli pour 6 familles, le taux moyen de reproduction est de peu supérieur à 4 juv./nichée.

Les comportements territoriaux/nuptiaux avérés n'ont finalement débouché sur rien de concret pour les autres couples cantonnés sur Hensies : zones « Van Gheyt » et « Slabbinck » sur l'étang principal, ainsi que les étangs des « Petites vasières » (« Najas ») et « Grandes vasières ».

La population hivernante atteint par la suite une 10<sup>aine</sup> d'exemplaires tout au plus, alors que la Haine toute proche en accueille le double, au moins.

### Oie cendrée (*Anser anser*)

En janvier, les maxima sont de 48 individus le 02, 63-64 les 07 & 08 et 53 le 22. Par la suite, la stabilité de la population locale est émaillée de quelques pics ponctuels qui atteignent 27 oiseaux le 11-02 et 52 le 19-02.



La mi-mars marque la formation plus affirmée de couples, qui se mettent tout autant en quête de l'habitat idéal pour établir leurs nids. Dont le 1<sup>er</sup> est découvert le 19-03 sur l'étang de Pommeroeul, en lisière du rideau de roseaux qui longe le « Grand Courant ». Quatre autres nids sont également occupés sur l'étang A d'Harchies, en 1<sup>ère</sup> décade d'avril.

La découverte d'au moins 20 pulli répartis en 3 crèches le 12-05 dans la partie inondée de la zone dite de la « Pompe brûlée » à Hensies accrédite une partie au moins de ces potentiels nicheurs.

A l'issue de cette période de nidification et de naissances, les concentrations repartent logiquement à la hausse avec des maxima de 43 exemplaires le 25-06, ainsi que 52 les 27-07 et 21-08.

L'hivernage en seconde période est assez comparable à celui constaté en début d'année avec un effectif relativement stable : 76 ind. le 04-10, 64 le 29-10 et 68 les 06-11 & 10-12.

### **Bernache du Canada (*Branta canadensis*)**

Les maxima de la première période hivernale demeurent assez faibles avec 12 individus le 19-01, 22 le 10-02, 14 le 19-02 et 10 le 12-03.

De possibles partenaires parquent le 04-04 sur l'un des étangs frontaliers d'Hensies puis au moins 2 couples formés semblent en recherche d'un endroit favorable pour couvrir jusqu'en 1ère décade de mai. Une nichée d'au moins 5 pulli, découverte le 19-05 dans cette zone précise, concrétise tous les comportements précédents.



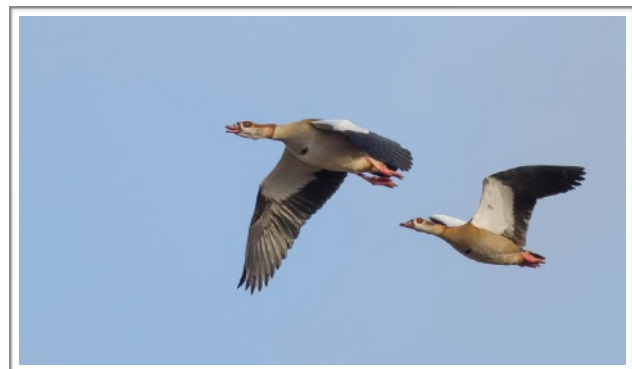
A l'issue de la période de reproduction, le taux de fréquentation progresse tout en fluctuant fortement d'un comptage à l'autre : 13 ind. le 17-09, 54 le 24-09, 25 le 25-09 et 45 le 13-10.

Un cadavre est découvert le 23-10 sur l'étang A d'Harchies, sans que la raison de la mort ne puisse être connue.

A l'approche de la seconde période hivernale, les concentrations semblent assez stables avec 75 oiseaux le 26-10, 65 le 01-11, 62 le 30-11 et 81 le 08-12 (record de l'année).

### **Quette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*)**

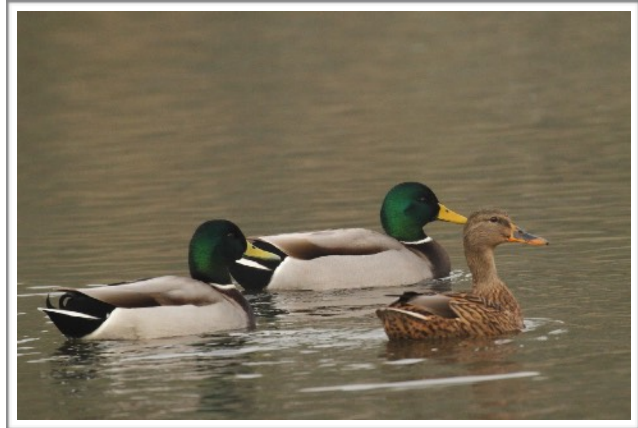
Nicheuse le long du canal Pommeroeul-Condé, cette espèce férale est la moins présente au sein des marais dont aucune reproduction n'est intervenue en 2018, malgré les recherches actives d'un habitat de couvaillon favorable menées par plusieurs couples. Dont un qui tente sans succès de s'installer sur un nid de Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) fraîchement abandonné suite au départ des juvéniles.



Hormis de faibles maxima ponctuels de 7 individus le 14-10, 8 le 14-03, 11 le 16-10 et 14 le 15-09 (record de l'année), de 1 à 4 oiseaux sont très irrégulièrement mentionnés sur l'ensemble de l'année 2018.

### Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Espèce commune disséminée sur l'ensemble des étangs qui parsèment la réserve et dont les effectifs sont finalement peu déterminés de manière exhaustive. Les comptages concertés (de type RHOE) permettant néanmoins d'appréhender ponctuellement le nombre d'hivernants. Trop espacés, à raison d'un suivi par mois d'hiver, ils sont insuffisants pour corrélérer les mouvements au sein de ces troupes de fuyards. Mais ont cependant le mérite d'exister grâce au dévouement de courageux observateurs.



En première période hivernale, les maxima atteignent +/-200 individus le 07-01 rien que sur les étangs frontaliers à Hensies, 281 (dont 127♂ & 62♀ déterminés) le 14-01 et 476 le 08-02.

Le mois de mars rapproche les futurs partenaires qui se mettent à la recherche d'un habitat discret où établir leur nid. Dont le premier contenant déjà des œufs est découvert le 23-04. Les 1<sup>ers</sup> pulli étant, quant à eux, contactés le 05-05 sur l'étang « Canaron » à la périphérie nord du site.

Au moins 16 nichées ont été menées à terme en 2018 dans le périmètre des marais. Plus de la moitié d'entre-elles ayant été découvertes sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, il fait peu de doute que la cause de cette surreprésentation peut être expliquée par la forte implication des membres du groupe de travail « Marais d'Harchies » (sous l'égide de la section NATAGORA AVES Mons-Tournai) à cet endroit précis.

Ces 16 nichées, qui se sont étalées de début mai jusqu'à la mi-juillet, ont totalisé au minimum 98 pulli (soit un taux moyen de reproduction d'environ 6 juv./nichée).

- 1 nichée de 9 pulli (nés aux alentours du 05-05) sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve ;
- 1 nichée de 2 pulli (nés aux alentours du 17-05) sur l'étang de Pommeroel ;

- 3 nichées de respectivement 7 pulli (nés aux alentours du 15-06), 7 (nés aux alentours du 17-07) et 12 (nés aux alentours du 24-07) sur l'étang A d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 11 pulli (nés aux alentours du 21-05) et 4 (nés aux alentours du 01-06) sur l'étang B d'Harchies ;
- 9 nichées de respectivement 1, 2, 2, 4, 5, 5, 6, 10 et 11 pulli (nés entre mi-mai et mi-juin) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Alors que 2 pulli fraîchement éclos d'une même fratrie avaient été détectés à l'aube, un nouveau passage en cours de journée permit de constater la perte de l'un d'eux. La mère ayant une faible décoloration au niveau d'une des épaules, il ne fit aucun doute qu'il s'agissait bel et bien de la même famille.

Un pic de présence d'au moins 210 individus le 31-07 met en lumière la dispersion postnuptiale.

A nouveau réitérés, les comptages mensuels concertés apportent des maxima en progression constante : 147 oiseaux le 06-11, 262 le 16-11 puis 343 le 14-12. Mais ces quelques coups de sonde suffisent-ils pour accréditer l'accumulation des visiteurs ou fuyards climatiques ?

### **Canard chipeau (*Mareca strepera*)**

Les maxima culminent en première période hivernale de 140 individus le 08-01 à 178 le 08-02. Cette apparente stabilité commence à s'effriter à partir de la seconde décennie de février avec une 100<sup>aine</sup> d'oiseaux le 10, 82 le 18 puis quelques 10<sup>aines</sup> tout au plus qui vont s'activer toujours davantage avec l'arrivée du printemps.



Après avoir été courtisées par des ♂ entièrement voués à leur conquête et s'être accouplées avec les plus entreprenants, les ♀ se retirent en des endroits discrets pour couvrir.

Les 4 nichées découvertes s'étalent sur environ un peu plus d'un mois, de la mi-mai à la seconde décennie de juin. Hormis une de 11 pulli, toutes les autres sont bien moins fournies, ce qui engendre un faible taux de reproduction de 4,25 juv./ nichée.

- 1 nichée de 2 pulli (nés aux alentours du 01-06) sur l'étang A d'Harchies ;



- 1 nichée de 2 pulli (nés aux alentours du 12-06) sur l'étang B d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 2 (nés aux alentours du 19-05) et 11 pulli (nés aux alentours du 21-06) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Si ce n'est la concentration hâtive d'environ 150 oiseaux (dont un cadavre) constatée le 28-06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, la dispersion postnuptiale influencera peu la population locale par la suite. Il faudra attendre quelques mois supplémentaires pour que celle-ci grimpe au gré des arrivées et départs de potentiels hivernants. Fluctuants, les maxima atteignent alors 57 exemplaires le 06-11, 236 le 18-11 (record de l'année), 74 le 14-12 puis 32 du 24 au 28-12, au moins.

### Canard souchet (*Spatula clypeata*)

Une importante population hivernante stationne sur les divers étangs de la réserve durant la première 15<sup>aine</sup> de janvier avec des maxima relativement stables de +/-400 individus les 02, 07 & 09, 382 le 11, 340 le 13 et 332 le 14. Par la suite et jusqu'à la mi-mars, ce noyau s'amenuise un tantinet et fluctue peu en fonction de quelques possibles apports de nouveaux



visiteurs qui continuent rapidement leur route. Cet effectif local d'environ 200 oiseaux est en effet émaillé de pics ponctuels : 250 ind. les 21-01 & 11-02, 212 le 14-02 et un dernier de 234 le 09-03. Hormis le comptage d'environ 150 oiseaux le 06-04, les totaux ne cessent de décroître au-delà de la 1<sup>ère</sup> décade de mars avec 178 ind. le 11-03, 111 le 19-03, 76 le 29-03, 95 (64♂&31♀) le 02-04 et 52 le 07-04.

Outre qu'ils écrêtent le nombre de résidents, pressés qu'ils sont de rejoindre leurs zones de reproduction, le printemps qui s'approche et ses beaux jours pressentis favorisent les parades amoureuses. Des kyrielles de ♂ houspillent les belles, tant en vol, que sur les étangs. Durant cinq mois, de mi-avril à mi-septembre, les contacts se font rares et concernent tout au plus quelques oiseaux, surtout des ♂.

Un affût matinal consacré à la recherche du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) permet l'heureuse découverte d'une nichée de 5 pulli fraîchement éclos. Ils s'agglutinent tout contre leur mère le 01-06, alors qu'elle longe discrètement la lisière de la roselière A pour les amener vers un autre lieu de gagnage.

Si quelques faibles fluctuations avaient déjà été constatées, l'arrivée de 190 visiteurs le 11-09 met très clairement en lumière la dispersion postnuptiale de l'espèce au sein des marais. Ensuite, à l'exception d'un second pic de passage de

157 individus le 20-10, la population résidente s'établit à une petite 100<sup>aine</sup> d'oiseaux jusque fin octobre. Si le record de la seconde période atteint 285 ind. le 18-11, les hivernants qui s'installent oscillent entre 160 et 114 ind. de novembre au 23-12. Des départs plus massifs semblent intervenir durant la dernière semaine de l'année et seuls restent alors 64 exemplaires le 24-12 et 69 le 28-12.

### **Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)**

La concentration progressive de fuyards face aux conditions climatiques qui se durcissent offre un pic de 136 individus le 07-01. Ce record de présence n'est que temporaire car l'effectif décroît rapidement par la suite : 116 exemplaires le 08, 73 le 14, 48 le 22-01, 31 le 10, 24 le 18-02 puis une 20<sup>aine</sup> tout au plus jusqu'en 1<sup>ère</sup> décade de mars.



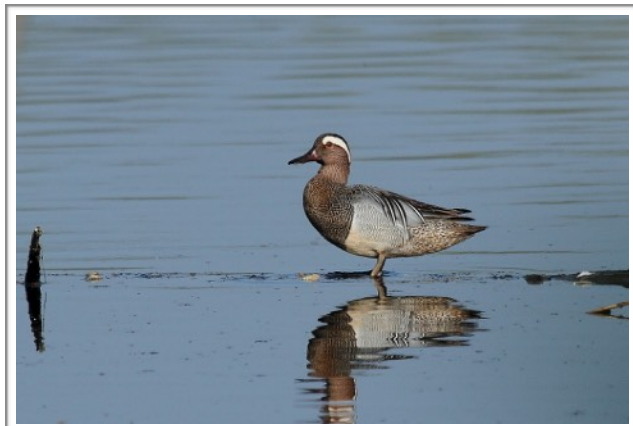
Après un bref transit qui porte la population locale à minimum 41 oiseaux le 19-03, de 2 à 3 couples en cours de formation sont observés en divers endroits favorables à leur reproduction, jusqu'en 1<sup>ère</sup> décade de mars. Au-delà, l'observation ponctuelle d'un ♂ isolé permet de supputer la remise de la ♀ sur un nid discret, retiré des regards. Aucune preuve de cette reproduction n'a pu malheureusement être apportée. Les mois suivants n'apportant, de plus, que deux seules et uniques données de respectivement 3 ind. le 18-07 et un seul le 10-08.

La dispersion postnuptiale ramène enfin l'espèce au sein des marais avec des maxima qui, hormis un pic de 83 ind. le 13-10, oscillent sans cesse du simple au triple (de 19 ind. les 09 & 25-09 à 59 le 27-11). Au gré des départs et arrivées ou de la finesse des comptages ? Une 10<sup>aine</sup> d'hivernants s'installe sur l'ensemble des étangs en décembre.

### **Sarcelle d'été (*Spatula querquedula*)**

La 1<sup>ère</sup> Sarcelle d'été de l'année (un ♂) est observée le 11-03, soit à une date tout à fait habituelle. La 1<sup>ère</sup> ♀ rejoint les marais, quant à elle, à partir du 18-03 et 2 ♂ sont notés le 08-04.

Bien que des ♂ très entreprenants et démonstratifs entament en 1<sup>ère</sup> décade de mai des parades nuptiales mouvementées et bruyantes auprès



d'au moins une ♀ sur l'étang même où la seule nichée de 2017 fut découverte, aucune preuve tangible n'a malheureusement pu étayer une quelconque reproduction locale. Couvées puis élevées en des anses discrètes des roselières et autres recoins inaccessibles des milieux humides, les nichées de sarcelles s'aventurent rarement à découvert. Les mères veillent au grain et ne consentent à prendre ce risque que pour contrecarrer une menace ou assurer une alimentation correcte à leurs rejetons. Raison pour laquelle, la découverte de pulli est toujours brève et, surtout, fortuite.

Après environ un mois sans le moindre contact, la dispersion postnuptiale draine les 2 premiers visiteurs le 02-07. L'accumulation de ces migrateurs en halte atteint progressivement un pic de 14 individus le 10-08. Qui ne sont plus que 11 le 14-08. Si elle met un terme à deux semaines sans aucune donnée, la découverte d'un exemplaire le 31-08 marque également l'ultime présence de l'espèce au sein des Marais d'Harchies en 2018.

### **Fuligule milouin (*Aythya ferina*)**

La population hivernante est maximale et stable en janvier avec des maxima de 297 individus le 08, 306 le 11 et 318 le 14 (record de l'année). L'étau hivernal se desserrant et le printemps s'approchant poussent toujours davantage ces résidents à rejoindre des contrées plus à même d'accueillir leurs couvées. Les derniers pics de cette période atteignent 166 oiseaux le 24-02 et 159 le 19-03.



A part l'émergence hâtive d'une fratrie le 19-05, les autres naissent sur un mois, de mi-juin à mi-juillet. Ces 12 nichées totalisent au moins 48 jeunes (soit un taux moyen de reproduction de 4 juv./nichée).

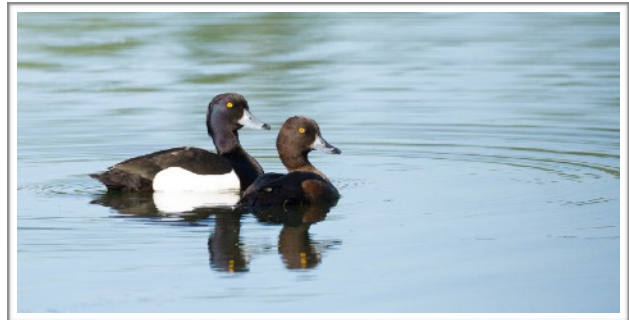
- 4 nichées de respectivement 3, 3, 3 et 4 pulli (nés aux alentours dans la première 15aine de juillet) sur l'étang A d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 3 et 5 pulli (nés aux alentours de la mi-juillet) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 7 pulli (nés vers la mi-juillet) sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;

- 5 nichées de respectivement 2, 3, 4, 4 et 7 pulli (nés majoritairement vers la mi-juin) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Après une augmentation sensible et ponctuelle de l'effectif local (115 ind. le 11-06), les suivantes peuvent être plus certainement rattachées à de la dispersion postnuptiale : 168 ind. le 02-07, 274 le 23-07, 245 le 11-09, 269 le 23-10 et 264 le 18-11. Mais cette stabilité n'est peut-être qu'apparente car soumise à la seule finesse des comptages. L'hivernage proprement dit concerne au maximum 169 résidents le 16-12.

### **Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)**

Sur base de comptages disparates, parfois concertés (de type RHOE), la population locale paraît de prime abord assez stable en première période. Tant en plein cœur des frimas, que lors des redoux. A l'exception d'un pic sensible de 138 individus le 08-02 qui retombe déjà à 92 le 18-02, cette population oscille entre 43 et 64 résidents durant les trois premiers mois de l'année.



Par la suite, les courtisans se font plus pressants et les poursuites deviennent sans cesse plus nombreuses, en vol comme sur l'eau. Ces comportements nuptiaux sont tout autant observés un peu partout au sein des marais, que ne sont entendus les cris d'excitation.

La plus hâtive mise à l'écart (le 08-06), toutes les autres nichées émergent entre la dernière décade de juin et le tout début du mois d'août. Particulièrement importantes cette saison, ces 17 nichées totalisent au minimum 79 pulli (soit un taux moyen de reproduction de 4,6 juv./nichée).

- 7 nichées de respectivement 2, 4, 4, 5, 5, 7 et 8 pulli (nés entre mi-juillet et début août) sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 unique nichée d'un seul pullus est contactée à partir du 21-07 sur l'étang B d'Harchies ;
- 1 nichée de 10 pulli (nés vers la mi-juillet) sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 1, 3 et 4 pulli (nés entre la dernière décade de juin et la seconde de juillet) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;

- 1 nichée de 9 pulli nés vers le 23-07 (dont un disparaît moins d'une semaine plus tard) sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 6 pulli (nés vers le 15-07) sur l'étang des « Petites vasières » (« Najas ») à Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 2, 3 et 5 pulli (nés en juin, entre les 1<sup>ères</sup> et dernière décades) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

A l'exception d'un sursaut de 51 individus, qui ne peuvent guère être différenciés des nicheurs locaux et de leurs descendances, la dispersion postnuptiale ne peut être plus clairement appréhendée. En seconde période hivernale, après 84 exemplaires vus le 18-11 puis 58 le 14-12, apparemment une 30<sup>aîne</sup> demeure sur place jusqu'en fin d'année.

### **Perdrix grise (*Perdix perdix*)**

A l'exception de 2 individus observés le 06-01 en bordure immédiate des terres agricoles qui longent la chaussée Brunehault (sur la partie « Pommeroeul » des marais), toutes les autres données ont été collectées au niveau des champs et prairies des « Sartis » à Hensies. Rares et espacés, les contacts permettent toutefois de mettre en lumière la reproduction locale de l'espèce. Après des isolés vus les 21-01 et 21-03 puis un probable couple le 22-04, 2 juvéniles sont détectés le 21-05 puis encore 3 le 06-07. Probablement issus de deux nichées distinctes.

### **Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)**

Si la plupart des données relatent des oiseaux isolés, quelques totaux plus importants ressortent néanmoins avec, par ordre chronologique, 4 ♂ les 14-03 et 21-04, 3 ♂ paradant en des endroits distincts le 18-05, 4 ind. les 07 & 23-10, 5 le 20-10 et 2♂&4 ♀ le 01-11.

La zone de l'ancienne ferme « Eugénie », ceinturée de cariçaies et d'un verger récemment restauré, semble favoriser la reproduction locale de l'espèce car les deux seules nichées détectées cette saison l'ont été là. Peut-être s'agit-il également d'un seul et même couple qui a mené à terme deux couvées ?

Une de minimum 5 pulli découverte le 13-06 et une seconde de minimum 6 pulli le 31-07.

### Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Comme de coutume, les nouveaux arrivants rejoignent les marais vers la mi-mars, alors qu'auparavant l'hivernage s'était limité à tout au plus 1-2 individus jusqu'au 10-03, voire maximum 3 le 11-03. Ces futurs nicheurs s'accumulent surtout sur l'étang A d'Harchies, où toutes les nichées de cette saison seront découvertes un peu moins de 4 mois plus tard. Ces concentrations y progressant constamment : 12 ind. le 12-03, 19 le 17-03, 38 le 20-03, 46 le 25-03 et 65 le 04-04.



Discrètement installés et souvent difficiles à surprendre, les reproducteurs ont pu être très bien suivis cette saison. La compilation prudente des données apporte une estimation raisonnable d'au moins 10 couples nicheurs pour un total minimum de 20 petits. Toutes ces nichées ont été détectées sur l'étang A d'Harchies et principalement durant les trois premières semaines de juillet (si l'on écarte la plus tardive vue le 12-08).

Ces 10 nichées de l'étang A d'Harchies se répartissent, comme suit :

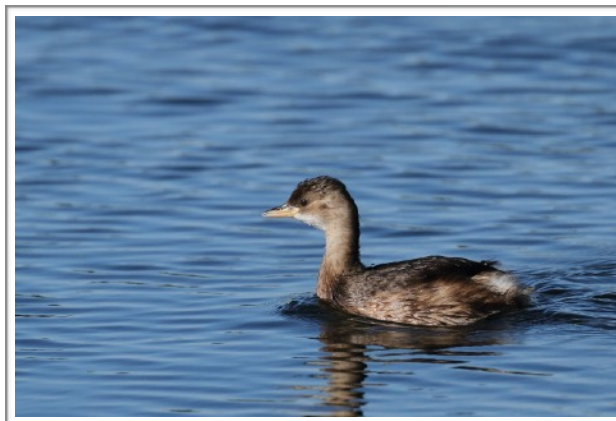
- 3 de 1 pullus ;
- 5 de 2 pulli ;
- 1 de 3 pulli ;
- 1 de 4 pulli.

Isolés de ce noyau centré sur la partie Harchies des marais, d'autres couples aux comportements nuptiaux/territoriaux ont été suivi sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies, sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies et sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, toujours. Aucune reproduction ne semblant s'être concrétisée à ces endroits excentrés.

A l'issue de l'émancipation des jeunes de l'année, la population se stabilise à un niveau bien moindre et paraît donc de fait peu soumise à la dispersion postnuptiale. Après 5 individus jusqu'au 01-11 puis 4 jusqu'au 06-11, l'effectif oscille entre 1 et 3 jusqu'au 06-12 puis 1 à 2 tout au plus jusqu'en fin d'année.

### Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

S'il est un grèbe qui manifeste avec ardeur et fort bruyamment sa territorialité et ses élans amoureux, il s'agit bien du castagneux. Ces ricanements émis à une ou deux voix ne peuvent guère être ignorés, surtout lorsqu'ils égayent un marais encore endormi sous les frimas. En effet, ces premières vocalises territoriales/nuptiales sont entendues dès fin janvier mais se généralisent et baignent l'ensemble des habitats favorables à partir de la mi-mars.



Peu discret à l'oreille, ce grèbe l'est cependant beaucoup plus pour dissimuler son nid des regards. Raison pour laquelle, ce rapport fait la différence entre les cantonnements facilement repérés à l'ouïe et les nidifications qui, elles, sont bien moins aisées à prouver.

#### ***Cantonnements certains***

Minimum 54 répartis comme suit :

- 1 sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord du site ;
- 1 sur le remblai de Pommeroeul ;
- 2 sur une portion du « Grand Courant » et/ou à ses abords immédiats ;
- 7 sur l'étang de Pommeroeul ;
- 3 sur la portion de l'ancien canal (sur la partie Pommeroeul des marais) ;
- 4 sur l'étang B d'Harchies ;
- 1 au niveau de la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 9 sur l'étang A d'Harchies ;
- 2 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;

- 1 entre l'extrémité de la digue et l'îlot aux laridés à Hensies ;
- 1 aux abords de l'étang « Petites vasières » (« Najas ») à Hensies ;
- 1 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- 2 dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 sur une des « Mares à tritons » à Hensies ;
- 5 sur l'étang frontalier « Van Hoecke » et/ou à ses abords immédiats à Hensies ;
- 4 très en arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » à Hensies ;
- 3 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 sur la zone humide dite de la « Pompe brûlée » à Hensies.

### ***Nichées certaines***

Minimum 14 pour un total d'au moins 29 pulli émergent du 19-05 au 09-08. Les quelques menées à terme durant la 1<sup>ère</sup> décade d'août pourraient correspondre à de secondes couvaisons, sans que cela ne puisse être davantage avéré. Si l'on estime que tous les cantonnements découverts ont débouché sur une reproduction réussie, seul ¼ d'entre elles a pu être prouvé.

- 1 nichée de 3 pulli (nés aux alentours du 19-05) sur l'étang « Canaron » à l'extrémité nord des marais ;
- 4 nichées de respectivement 1, 2, 2 et 3 pulli (nés du 21-05 au 09-08) sur l'étang B d'Harchies ;
- 4 nichées de respectivement 1, 2, 2 et 3 pulli (nés du 01-06 au 17-07) sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 1 pullus (né le 09-08) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 1 pullus (né le 17-07) sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli (nés le 22-06) dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 nichée de 2 pulli (nés le 22-06) sur l'une des « Mares à tritons » à Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli (nés le 01-06) sur la portion de l'ancien canal à Pommeroeul.



Un maximum de 14 ind. le 16-11 sur l'ensemble des marais est la seule donnée saillante qui ressort en seconde période hivernale.

### **Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)**

Après au maximum 16 individus notés le 28-01, l'effectif décolle peu avec 11 du 02 au 26-02 et 12 le 27-02. Par la suite, les couples se forment toujours davantage et jettent leur dévolu sur une portion de territoire, où ils pourront installer leur nid.



Les premières parades nuptiales, aux mimiques codifiées, sont observées dès janvier. Un premier nid est en cours de construction à partir du 06-04 et un 1<sup>er</sup> pullus est vu le 28-05.

Ce sont finalement au moins 23 nichées qui aboutissent pour un total de minimum 40 pulli (soit un taux de reproduction moyen de 1,7 juv./nichée), entre la dernière décade de mai et fin juillet/début août.

- 2 nichées de respectivement 1 et 2 pulli (nés vers la mi-juin) sur l'étang de Pommeroeul ;
- 6 nichées de respectivement 1, 1, 2, 2, 3 et 4 pulli (largement étalées entre mi-juin et fin juillet/ début août) sur l'étang A d'Harchies ;
- 3 nichées de respectivement 1, 2 et 3 pulli (nés sur l'ensemble du mois de juillet) sur l'étang B d'Harchies ;
- 2 nichées de respectivement 1 et 3 pulli (nés en toute fin du mois de juillet) sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 4 nichées de respectivement 1, 1, 1 et 2 pulli (nés entre fin mai et mi-juillet) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées d'un seul pullus chacune (nés vers début juillet) sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 1 pullus (né vers la mi-juillet) sur l'étang « Petites vasières » (« Najas ») à Hensies ;
- 2 nichées de respectivement 2 et 3 pulli (nés dans la 1<sup>ère</sup> décade de juin) sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Parallèlement, plusieurs autres couples formés, voire installés, ne semblent pas être parvenus à concrétiser leur nidification : 2 sur l'étang de Pommeroeul, 1 à

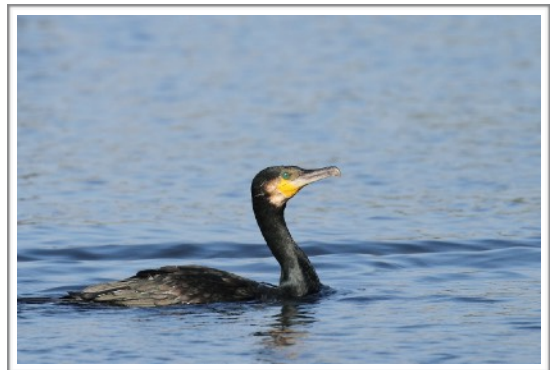
l'extrémité est de l'étang A d'Harchies, 1 sur l'étang B d'Harchies, 1 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies et 1 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies.

Par la suite et bien qu'il ne soit pas toujours aisé de faire la part entre parents locaux et leurs progénitures et visiteurs en halte, quelques pics de présence émaillent la banque de données : 93 individus (dont 80 adultes + 10 juvéniles + 3 pulli) le 11-09, 101 le 29-09 sur les étangs A & B d'Harchies et 65 le 06-11.

L'hivernage concerne au moins 65 oiseaux le 06-11.

### Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Les comptages aux dortoirs sont les plus à même de cerner au mieux le taux de fréquentation des marais. Ceux-ci accueillent 365 individus le 07-01 et toujours 379 le 13-01.



En cours de première période hivernale puis à l'arrivée du printemps (soit du 19-02 au 23-03), au moins 66 (6+35+25) migrateurs actifs survolent les marais en direction du NE.

Les deux importantes cormorantières de l'étang « Van Damme » totalisent au minimum 184 nids qui se répartissent comme suit :

- 105 nids dans la saulaie « Van Damme » (dont 4 dans la héronnière proprement dite et 4 autres qui s'en approchent !)
- 79 nids dans l'aulnaie « Van Damme ».

Par ailleurs, la colonie « interface Macau » située en bordure de la grande peupleraie « Macau » sur l'étang « Van Gheyt » n'héberge plus que 2 nids (max. 110 nids en 2005).

Ce total définitif de minimum 186 nids marque à nouveau le recul de l'espèce. Avec presque 1/3 de reproducteurs en moins par rapport au record de 269 nids obtenu en 2007, cette saison 2018 est donc la seconde moins bonne de ces 12 dernières années.

La dispersion postnuptiale draine 187 migrateurs actifs qui cinglent vers le SW du 12-10 au 18-11 en 4 bandes distinctes de respectivement 70 individus le 12-10, 10 le 05-11 et 107 (65+42) le 18-11.

Un maximum de 363 oiseaux est enregistré sur l'ensemble des dortoirs le 18-11.

### **Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)**

Au moins un hivernant se montre à 5 reprises seulement du 19-01 au 25-02 en lisère des roselières de l'étang de Pommeroeul.

Hormis la brève et lointaine audition d'un individu le 16-03-2018 à 19hr25, difficile de plus à isoler du vacarme provoqué par les nombreux laridés posés sur l'étang A d'Harchies, les nombreuses écoutes crépusculaires et nocturnes réalisées de fin-février à mars sont restées infructueuses.



La suite ne fut guère plus propice pour la détection de l'espèce avec seulement trois contacts respectivement avant et après la période de reproduction.

Avec, comme uniques observations, un individu en vol au-dessus de l'étang B le 20-03 puis un oiseau posé en lisière de roselière à Pommeroeul les 08-08 et 09-09 et absolument aucun contact entre ces dates, l'avenir de l'espèce au sein des marais paraît de plus en plus sombre. Même si le site demeure attractif pour nombre d'hivernants.

En effet, de 1 à 4 oiseaux sont très régulièrement vus en lisière des roselières de l'étang de Pommeroeul de la seconde décade d'octobre jusqu'au 05-11. Puis toujours au moins 1 à 2 du 06-11 jusqu'à la fin de l'année. Ces linéaires de roseaux en bordure de l'étang de Pommeroeul et qui, longeant le « Grand Courant », offrent par ailleurs un lieu de gagnage supplémentaire semblent attirer l'espèce en automne et en hiver (95% de l'ensemble des données récoltées en 2018). Ces nombreux individus agrémentent là leur hivernage de séances de bains de soleil durant lesquelles ils se laissent contempler à loisir.

### **Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)**

Si 5 chanteurs se cantonnent en des endroits distincts, la suite est moins idyllique car le peu de contact obtenu à l'issue de cette période de vocalises ne cesse d'intriguer. D'autant que la majorité de ces oiseaux se trouvait dans la partie publique des marais, plus fréquentée par les ornithologues.



- Un chanteur à partir du 19-05-2018 à l'arrière de l'aulnaie « Van Damme » à Hensies, dans la mégaphorbiaie située entre la roselière « Van Damme » et le chemin frontière.
- Deux chanteurs distincts dans la roselière A d'Harchies, respectivement à partir du 04-05-2018 et du 21-05-2018.
- Un chanteur plus tardivement repéré dans la roselière B d'Harchies à partir du 04-07-2018.
- Un chanteur dans la vaste roselière de Pommeroeul à partir du 21-05-2018.

A l'issue de la période de cantonnement, les 3 données obtenues concernent toutes un oiseau observé furtivement sur Pommeroeul (les 19 & 23-06 et 11-08). Si elle demeure vraisemblable, la réussite de la reproduction de l'espèce, voire simplement sa tentative, ne peuvent malheureusement être prouvées.

Pour temporiser un peu ce doute légitime, il faut rappeler que l'extrême discrétion de ce petit ardéidé est bien réelle. A titre d'exemple concret, d'importants recensements ciblés sur l'espèce durant la décennie des années 90 ont seuls permis de mettre en évidence le retour de ce héron (parfois dans des proportions impressionnantes) mais, surtout, de prouver la réussite de sa reproduction locale par la découverte de nids occupés par des pulli. Sans la moindre hésitation, l'arrêt de la pression d'observation sur cet oiseau précis a donc directement coïncidé avec une chute drastique des contacts et une plus grande difficulté pour parvenir à prouver sa nidification.

### **Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)**

En première période, l'hivernage concerne 4-5 individus (3 adultes et 1-2 immatures) durant la première 15<sup>aine</sup> de janvier puis 2 adultes jusqu'au 21-01 et un seul jusqu'à la fin de ce mois.

Espèce discrète aux mœurs essentiellement aurorales et vespérales, le Bihoreau gris n'a pas usurpé ce statut durant toute la durée du suivi aux colonies.

Une première audition matinale marque son retour au sein de la héronnière « Van Damme » à partir du 13-04-2018.

Un affût crépusculaire permet déjà de repérer 4 exemplaires (3 adultes en plumages inter-nuptiaux et 1 immature) le 17-04-2018.

Si 5 adultes (dont 2 en PN), ainsi que 2 immatures sont dénombrés à leur départ ou retour vers et depuis la France, la construction du premier nid marque surtout l'affût crépusculaire du 21-04-2018. Pendant une bonne ½ heure des branches sont transportées par un adulte en PN à l'arrière de la héronnière. Rejoint un moment par le second oiseau, paré lui aussi de couleurs chatoyantes aux pattes et bec, ces partenaires potentiels effectuent un vol de parade en commun au-dessus de

l'étang « Van Damme ». Par la suite, posés côte à côte, presque épaule contre épaule, ils ébouriffent leur plumage et jouent de leurs longues aigrettes, sans que ce manège nuptial ne débouche sur un accouplement.

Au vu des déplacements, tant à l'aube qu'au crépuscule, assimilés à de premiers nourrissages à partir du 09-05-2018, il n'est pas invraisemblable d'estimer l'effectif nicheur local entre 3 et 4 nids certains. La période d'incubation relativement courte de l'espèce (+/-21 jours) permet d'estimer le démarrage d'une première nichée aux environs du 17-04-2018. Cet ardéidé ne tergiverse donc guère entre son retour et son implication directe dans sa reproduction.

Deux très petits pulli sont enfin découverts le 21-07-2018 sur le nid le plus visible sur la façade avant de la saulaie « Van Damme ». Ce qui tend à démontrer un grand étalement des naissances (les premiers nourrissages ayant débuté en fin de 1<sup>ère</sup> décade de mai).

L'observation de maximum 7 pulli rassemblés le 05-08-2018 permet de considérer un bon taux de reproduction pour l'espèce en 2018 (sur base des 3 à 4 nids estimés là).

Depuis quelques années, de manière non systématique, des jeunes sont assez vite observés aux abords de l'étang principal d'Hensies, à distance de la héronnière « Van Damme ». Il n'est donc pas exclu (mais non prouvé) qu'une reproduction isolée se concrétise aléatoirement dans l'habitat favorable qui s'étend sur la rive nord entre l'ancienne ferme « Eugénie » et la grande peupleraie « Macau ».

A l'issue de la dispersion postnuptiale et des données disparates qui en ont découlé, au moins 1 adulte et 1-2 immatures hivernent sur le site jusqu'en fin d'année.

**Phénologie de la reproduction du Bihoreau gris sur base des données disponibles**

Construction du 1<sup>er</sup> nid et probable couvaison aux environs du 17-04-2018

Naissance des 1<sup>ers</sup> pulli le 09-05-18

### Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)

Exception faite d'un hivernant isolé observé au dortoir les 08 & 13-01, il faut attendre l'arrivée des futurs nicheurs pour que les marais renouent avec l'espèce.

Les premières mentions au sein de la héronnière « Van Damme » concernent 1 individu en PN le 26-03-2018, 2 le 29-03 et 3 le 06-04. Ils sont ensuite 6 en PN le 13-04-2018 (dont un couple en recherche d'un emplacement pour son nid).



Ces partenaires ne tergiversent pas car ils s'accouplent dès le 17-04-2018 et adoptent une position de couvaison sur le nid déjà construit ou, plus vraisemblablement, « emprunté » dans la colonie. Le total du jour étant de 11 exemplaires (dont 7 en PN).

Sur un effectif minimum de 15 oiseaux (dont 8 en PN) le 21-04-2018, 2 nids certains et de 1 à 2 probables sont découverts.

De premiers allers-retours francs et réguliers, constatés le 09-05-2018 au niveau du premier nid, tendent à accréditer la naissance du ou des premiers pulli. Soit en concordance avec la durée d'incubation de l'espèce qui est de 22 à 26 jours.

Un mois plus tard environ (le 05-06-2018), ces 3 pulli exercent leurs muscles alaires au nid. En adéquation, là encore, avec la durée normale de présence d'une nichée au nid qui est d'environ un mois. Par ailleurs, de nombreux allers-retours d'autres couples mettent en lumière le nourrissage de nichées supplémentaires (essentiellement distribuées à l'arrière de la colonie) dont une de minimum 2 pulli.

Après analyse des données, l'installation de 6 nids ne paraît pas invraisemblable, voire d'un possible 7ème, au vu de la présence active de 14 individus en PN observés avec certitude le 05-06-2018.

Le taux de réussite de ces nichées semble faible si l'on se base sur les maxima de 9 juvéniles comptés ensemble à l'issue de leur départ des nids, les 23 et 28-07-2018. Mais ce type de donnée ne permet jamais une extrapolation correcte car d'autres juvéniles sont peut-être cachés ou en errance ailleurs.

Observé surtout lorsqu'il s'alimente dans les prairies B d'Harchies parmi les vaches, parfois même sur leurs dos, le Héron grade-bœufs voit son effectif passer

de 12 résidents le 01-09 à 9 du 09 au 24-09, 7 à partir du 28-09 et 6 du 20-10 jusqu'au 02-12.

**Phénologie de la reproduction du Héron garde-boeufs sur base des données disponibles**

Recherche d'un emplacement à partir du 13-04-2018

Accouplement et possible couvaison en début de seconde 15<sup>aine</sup> d'avril

Naissance des 1<sup>ers</sup> pulli le 09-05-2018

Envol imminent des jeunes au-delà du 05-06-2018

**Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)**

En première période hivernale, tout au plus de 1 à 2 individus sont notés sur la partie publique des marais à seulement 13 reprises du 09-03 au 07-05.



Tous les oiseaux observés au sein de la colonie « Van Damme » durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars étaient parés d'un plumage nuptial. A l'entame du suivi effectif de cette héronnière, fin-

mars début avril, les nicheurs semblent déjà majoritairement installés et une forte activité est constatée sur l'ensemble de ce noyau colonial (principalement à l'arrière et à l'abri des regards).

Hormis les 5 nids bien visibles sur la façade avant de cette héronnière « Van Damme », les affûts matinaux et crépusculaires vont s'avérer primordiaux pour établir son taux de fréquentation. Le dénombrement à ces heures clefs des adultes en PN permettant par extrapolation de s'approcher au plus près du nombre réel de nicheurs.

- Le 13-04-2018 : 38 individus en PN quittent la saulaie « Van Damme » à l'aube et 5 couveuses demeurent au nid sur la façade avant, ainsi qu'au moins une bonne 10<sup>aine</sup> à l'arrière. Une estimation entre 50 et 60 nicheurs potentiels paraît valable à ce moment déjà.

- Le 17-04-2018 : 2 nids occupés sont découverts dans l'aulnaie « Van Damme ».
- Le 21-04-2018 : Un 3ème possible nid occupé est suspecté au sein de l'aulnaie « Van Damme ».

A plusieurs reprises, des adultes reviennent avec un jabot distendu et particulièrement proéminent. Ce qui laisserait penser que des nourrissages puissent déjà avoir lieu. Une confirmation supplémentaire est obtenue par l'audition de cris, alors qu'un adulte au jabot bien rempli vient de disparaître à l'arrière. Mais une nichée de Héron cendré, nourrie au même moment, a largement couvert de ses cris de quémandage l'ambiance sonore générale.

Ce même jour, 40 individus en PN s'envolent à l'aube de la saulaie « Van Damme » et, cette fois encore, au moins 5 nids restent couvés sur la façade avant de la héronnière et une bonne 10aine à l'arrière. La protection thermique des adultes étant par ailleurs essentielle en cette matinée glaciale. Surtout lorsque le brouillard se densifie et fait plonger davantage encore la température.

- Le 09-05-2018 : Au vu des allers-retours réguliers et cadencés, les naissances ne font maintenant plus de doute.
- Le 05-06-2018 : 66 individus en PN quittent la saulaie « Van Damme » en vagues successives à partir de 04hr40. Si un 1<sup>er</sup> adulte revient avec la becquée à 06hr39, les retours de parents nourriciers se généralisent à partir de 06hr48. Soit environ 2 heures d'attente pour que les pulli reçoivent leur première ration de la journée.

Très peu d'adultes restent à la colonie car les températures clémentes de cette matinée permettent aux parents un investissement complet dans l'approvisionnement de leurs jeunes. Au vu de ce bilan à l'envol, le total pourrait même être légèrement supérieur aux +/30 nids annoncés.

Deux pulli en errance hors de leur nid se montrent brièvement en bordure de l'étang « Van Damme » et 2 nichées de 3 pulli chacune exercent leurs muscles alaires au nid.

- Le 17-06-2018 : des parents tentent de forcer l'envol de leur progéniture en leur montrant de la nourriture sans la leur donner mais en s'éloignant plus loin avec.

Sur base de l'ensemble de ces données, il paraît d'autant plus raisonnable et prudent d'estimer à une 30<sup>aine</sup> le nombre de couples nicheurs au sein de la saulaie



« Van Damme » et minimum 2 (voire un possible 3ème) dans l'aulnaie « Van Damme ».

A l'issue de la période de reproduction et de l'errance postnuptiale qui la caractérise, la population locale fluctue selon la précision des comptages, dont peu sont menés aux dortoirs. Si l'on se base uniquement sur les maxima, l'impression générale est d'une diminution constante du nombre de résidents. Qui passent d'environ 27 individus les 04 & 05-10 à environ 18 du 12 au 29-10, 12 le 01-11, 10 le 05-11, 9 le 06-11 et 8 le 09-11. De 1 à 2 oiseaux étant ensuite irrégulièrement contactés jusqu'au 11-12 mais guère au-delà.

### **Phénologie de la reproduction de l'Aigrette garzette sur base des données disponibles**

Espèce hâtivement installée au sein de la héronnière "Van Damme", il faut faire le décompte des jours par rapports aux naissances pour cerner un tant soit peu la fourchette des dates de ponte.

Début des couvaisons en dernière décade de mars

Naissance des pulli à partir de mi-avril

1<sup>ers</sup> vols des pulli début juin

### **Grande Aigrette (*Ardea alba*)**

En première période hivernale, si ce n'est la 10<sup>aine</sup> d'exemplaires vue le 07-01, maximum 4 individus fréquentent les marais en janvier et maximum 3 en février.

A la sortie de l'hiver, les suivis crépusculaires consacrés à l'écoute d'éventuels Butors étoilés se sont révélés décevants mais ont néanmoins permis de mettre en évidence la migration nocturne d'autres ardéidés au départ des marais.



Le 16-03-2018, ce ne sont pas moins de 15 Grandes Aigrettes en plumages inter-nuptiaux qui quittent les marais en 4 vagues successives (5+2+3+5) de 17hr46 à 19hr32 puis se dirigent vers le NE. Suivies à 18hr14 par 4 Hérons cendrés qui, eux aussi, disparaissent dans le lointain en direction du NE.

A 18hr18 ce même jour, 6 Grandes Aigrettes en plumages inter-nuptiaux procèdent de la sorte mais font subitement demi-tour (bien que déjà distantes) et réintègrent les marais. Sans que la raison de cette volteface ait pu être identifiée.

Le 24-03-2018, un groupe de 5 Grandes Aigrettes en plumages inter-nuptiaux quitte à nouveau les marais et suit la même voie vers le NE.

Pour l'ensemble de ces observations, ces migrateurs actifs ne décollent pas de manière « classique » mais émergent des marais à faible vitesse, tout en battant vigoureusement des ailes pour s'élever à la verticale, à la limite de la sustentation (pattes pendantes). De longs suivis à la longue-vue ont permis de certifier qu'il s'agissait bel et bien de migrateurs actifs en partance vers d'autres contrées. Ils ont tous été perdu de vue à très grande distance (après un laps de temps conséquent) en direction du NE, alors qu'ils battaient des ailes de manière énergique et cadencée.

Autre petite précision permise par ces observations à la longue-vue, ces migrateurs actifs devaient probablement émettre de petits cris de ralliement (non audibles à cette distance) car leurs becs s'ouvraient aléatoirement à intervalles irréguliers.

Après le départ matinal de 42 individus inter-nuptiaux, un 1<sup>er</sup> couple en PN stationne dans la héronnière « Van Damme » le 23-03-2018. Démonstratifs dans leurs velléités de s'y reproduire, ces partenaires potentiels effectuent en commun un vol de parade prolongé au-dessus de l'étang « Van Damme », suivi de plusieurs accouplements au nid. Installé en retrait, celui-ci est érigé par le prélèvement de matériaux sur un ancien nid de Héron cendré.

Bien visibles sur cette plate-forme élevée, ces échassiers ont pu être idéalement observés durant leurs ébats. La ♀ ébouriffe les plumes filaires de la poitrine et des couvertures supérieures à la manière d'un paon, de part et d'autre des flancs et largement au-dessus du dos, puis laisse tomber la tête dans la cuvette du nid. Elle maintient cette position particulière durant le bref accouplement avec le ♂. Entre ces phases de coït, ces amoureux se rapprochent l'un de l'autre et entrecroisent parfois un court moment leurs cous.

Parallèlement à son rôle de dortoir, la héronnière « Van Damme » confirme toujours davantage son statut de pouponnière avec l'ajout d'un second nid certifié à partir du 17-04-2018 et d'un 3<sup>ème</sup> à partir du 09-05-2018. Les maxima de ces résidents inter-nuptiaux non-nicheurs, quittant ce dortoir à l'aube ou l'y rejoignant au crépuscule, sont de 26 ind. le 13-04-2018, 21 le 17-04-2018, 12 le 21-04-2018, 6 les 27-04-2018 & 05-05-2018 et 2 le 19-05-2018.

Une première naissance est soupçonnée le 05-05-2018 suites aux allers-retours d'au moins un des parents, qui se prolongent tard en soirée. Sur base d'une durée d'incubation de 25 à 26 jours estimée pour l'espèce, cette ponte a vraisemblablement été initiée en 1<sup>ère</sup> décade d'avril. Ces 4 pulli exercent leurs muscles alaires à partir du 05-06-2018. Soit en adéquation avec un bon mois de présence au nid des rejetons.

La réussite de la reproduction des deux autres nids n'a pu être confirmée car, installés à l'arrière de la colonie, ils restèrent invisibles durant toute la durée du suivi. Mais, au vu de la régularité des allers-retours des parents en direction de ces endroits distincts, elle fait peu de doute (sans pouvoir être quantifiée).

Au terme de la saison de nidification de l'espèce et à l'entame de l'automne, la population locale s'étoffe et fluctue au fur et à mesure des arrivées et départs. Mais aussi selon la précision octroyée aux divers comptages, dont peu sont menés aux dortoirs.

Les maxima ponctuels atteignent 26 individus le 01-10, 39 le 29-10, 47 le 01-11, 28 le 09-11 et 33 le 10-12. Après un ultime noyau de 7 oiseaux le 26-12, de 1 à 3 d'entre eux demeurent sur place jusqu'à la fin de l'année, au moins.

**Phénologie de la reproduction de la Grande aigrette sur base des données disponibles**

Accouplement et construction du nid le 23-03-2018

Début de la couvaison pendant la 1<sup>ère</sup> décade d'avril

1<sup>ères</sup> naissances le 05-05-18

1<sup>ers</sup> vols des pulli fin de 1<sup>ère</sup> décade de juin

## Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Cette espèce, toujours implantée dans 3 colonies distinctes, atteint un effectif nicheur assez stable avec un total estimé à une bonne 100<sup>aine</sup> de nids en 2018.



- +/- 100 nids occupés au sein de la saulaie « Van Damme » (78 sur la façade avant et une 20<sup>aine</sup> à l'arrière) ;
- Minimum 3 nids occupés au sein de l'aulnaie « Van Damme » ;
- Minimum 5 nids occupés au sein de la saulaie « Van Hoecke ».

Parmi les 78 nids disposés sur la façade avant de la saulaie « Van Damme », 2 nichées de respectivement 2 et 3 pulli de taille moyenne sont observées le 26-03-2018, ainsi que 4 le 17-04-2018 de respectivement 2 petits pulli, 2 & 4 pulli de taille moyenne et 3 grands pulli.

Malgré une présence forte dans ces colonies, il n'est pas facile de dénombrer les nids avec exactitude surtout ceux installés à l'arrière de la saulaie « Van Damme ».

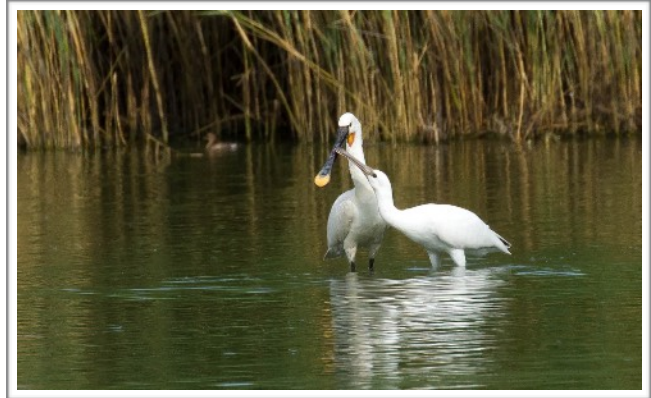
La petite saulaie en bordure sud-ouest de l'étang « Van Hoecke » accueille des nicheurs pour la seconde année consécutive. Le total de 5 nids occupés là (8 nids en 2017) doit être considéré comme un minimum car il est impossible d'avoir une vue d'ensemble de ce noyau colonial depuis la digue « Van Hoecke ».

Petite précision permise par des affûts débutés très tôt, les premiers adultes quittent la héronnière « Van Damme » à partir de 04hr30 le 19-05-2018 pour aller quérir la provende de leurs rejetons et les premiers y reviennent déjà dès 05hr04. Quand la marmaille crie famine à son réveil, les parents trinquent.



## Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)

Après un 1<sup>er</sup> adulte en PN esseulé dans la héronnière « Van Damme » le 02-04-2018, il faut attendre un bon mois supplémentaire pour que l'espèce y soit revue. Ces deux adultes en PN observés le 05-05-2018 entament derechef une parade sur un ancien nid de Héron cendré.



Si l'espèce rejoint la colonie plus tardivement cette saison, elle ne perd pas de temps et enchaîne les étapes de sa reproduction à une vitesse telle qu'une première nichée éclos déjà moins d'un mois après son arrivée. Soit en accord avec la durée d'incubation de l'espèce qui est de 21 à 25 jours (en moyenne 24 jours). Mais de cela nous allons en faire le détail ci-dessous.

- Le 05-05-2018 : arrivée de 2 adultes en PN qui forment de suite un couple, paradent en vol puis s'accouplent et réoccupent un ancien nid de Héron cendré.
- Le 08-05-2018 : présence de 6 adultes en PN.
- Le 09-05-2018 : 2 nids sont occupés et un 3<sup>ème</sup> en construction accueille déjà un couple formé qui s'y accouple. Ces partenaires entrecroisent leurs becs puis les entrecroquent sans heurts et, abaissant ses ailes, la ♀ permet au ♂ de grimper sur son dos pour un bref accouplement.

Alors que ce couple reprend ses poursuites aériennes nuptiales, il finit par s'approcher trop près du tout premier nid. Dont l'un des partenaires émerge pour se débarrasser de ces intrus. Une bagarre s'ensuit entre eux et de violents coups de becs sont assénés par ces oiseaux courroucés. A ce point violents que les bruits secs de leur entrecroquement sont perceptibles depuis l'observatoire !

- Le 19-05-2018 : 3 nids sont occupés et un accouplement est observé à nouveau. La couveuse du tout premier nid semble retourner délicatement ses œufs.

A 19hr37, l'un des partenaires de ce premier couple (probablement le ♂) se laisse doucement glisser le long de l'entrelacs de branches du nid jusqu'au bord de l'étang en contrebas. Après s'y être désaltéré, il revient au nid avec

de la boue ou de la vase qu'il tend à la couveuse pour consolider l'ensemble.

- Le 03-06-2018 : naissances dans le 1<sup>er</sup> nid où 2 petites boules de plume sont observées à partir de 19hr45 lorsque la mère se dresse.
- Le 05-06-2018 : 4 nids sont occupés (3 sur la façade avant et 1 plus à l'arrière, non loin du nid qui prouvera la reproduction de la Grande Aigrette).
- Le 08-06-2018 : les parents protègent de leurs ailes les 2 pulli lors du passage un peu trop rapproché d'un Héron cendré.
- Le 17-06-2018 : les 8 adultes en PN sont tous revus et des allers-retours pour certains d'entre eux laissent présager d'autres naissances moins visibles.
- Le 28-06-2018 : hormis les 2 premiers pulli qui sont toujours au nid, 1 pullus est découvert sur le nid situé plus en arrière.
- Le 21-07-2018 : premiers vols pour les juvéniles nés le 03-06-2018 et présence de 2 nichées de 2 pulli sur le nid le plus en retrait et sur un autre en avant de la colonie.
- A partir d'août, 8 juvéniles sont régulièrement mentionnés sur la partie publique des marais. Ce qui tendrait à accréditer la naissance effective des 4 nichées initialement repérées au sein de la héronnière « Van Damme ». A raison de 2 pulli/nichée plus que probablement.

Sans qu'il soit possible de distinguer les nicheurs locaux, des visiteurs en halte, les maxima sont dégressifs à l'issue de la période de reproduction : 17 individus le 11-09, 15 le 12-09, 13 le 15-09, 10 du 20 au 24-09, 9 le 28-09, 2 le 01-10 et un dernier le 26-10.

### **Phénologie de la reproduction de la Spatule blanche sur base des données disponibles**

Début de couvaison en 1<sup>ère</sup> décade de mai

1<sup>ères</sup> naissances le 03-06-18

1<sup>ers</sup> vols des pulli le 21-07-18

Emancipation des jeunes à partir de fin-juillet, début août

Quelques points méritent d'être plus largement débattus pour que ce rapport soit aussi complet que possible et, surtout, pour qu'il puisse servir de référentiel lors des suivis ultérieurs.

### **Transits entre les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et la Condé-sur-l'Escaut (Fr)**

A l'issue de la période de reproduction et à l'approche de l'ouverture de la chasse aux oiseaux d'eau en France, se positionner à la frontière permet de dénombrer les transits d'anatidés. Corollaire intéressant pour le suivi des colonies, cette démarche offre également l'opportunité de pouvoir parfois faire de même avec les ardéidés nicheurs. Il s'agit là d'un excellent moyen de détection des jeunes nés dans « nos » marais. La majorité d'entre eux n'ayant pu être dénombrés au nid, cette voie indirecte peut pallier le manque de données précises en cette matière délicate.

Au vu des faibles niveaux d'eau actuels tant côté belge, que côté français, ces mouvements restèrent faibles et ne permirent malheureusement aucune détection valable de ces jeunes échassiers

### **Variabilité dans la détection des nicheurs (aube/crépuscule)**

Pour rentabiliser au mieux le temps disponible que chaque observateur peut impartir au suivi des colonies, il a été décidé de noter précisément tous les mouvements et dénombrements détectés très tôt à l'aube mais aussi très tard au-delà du crépuscule. Pour augmenter la valeur de ce comparatif, plusieurs comptages auroraux puis vespéraux furent réalisés sur une même journée.

Les données doivent encore être traitées et d'autres saisons devront être axées de la sorte pour que des conclusions correctes émergent de cette démarche. La seule certitude actuelle étant qu'un affût matinal fournit la grosse majorité des nicheurs présents dans les héronnières en un temps beaucoup plus restreint que celui que nécessite un suivi crépusculaire. En effet, affamés ou obligés de nourrir leurs petits qui le sont, les nicheurs quittent la colonie à l'aube sur très peu de temps. Au contraire, les allers-retours cessent progressivement le soir, au fur et à mesure que les nichées sont rassasiées et en fonction de l'âge de ces dernières.

### **Variabilité dans l'activité des nicheurs**

Hormis le Bihoreau gris qui s'active aux moments charnières de la journée où la nuit l'emporte sur le jour et inversement, la grande majorité des autres ardéidés présents dans les colonies interrompent leurs activités diverses bien avant.

Exception qui, dit-on, confirme la règle, le Héron garde-bœufs s'active plus longuement, parfois bien au-delà du coucher de soleil et du crépuscule.

### **Visibilité des nicheurs et de leur progéniture sur la partie publique des marais**

Profitant de ces affûts très matinaux et/ou tardifs, une attention particulière fut portée sur les directions de vol empruntées par ces ardéidés nicheurs. Durant toute la période de nourrissage, ils se rendent majoritairement en France ou en reviennent. Raison pour laquelle, il faut attendre l'erratisme des familles ou des jeunes émancipés pour que de premiers contacts aient lieu sur la partie publique des marais.

## Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

De manière sporadique et très espacée, au moins un ♂ et une ♀ sont notés en alternance les 18 & 30-01, 10-02 et 06-03. Par la suite, la mi-mars coïncide avec l'installation plus durable de minimum 1♂&1-2♀. Un second ♂ étant présent à partir du 24-03.



Assez vite, les habitats favorables sont investis par de potentiels nicheurs et, bien que minimum 3 nids certains aient été construits, seule une nidification a pu être prouvée avec certitude.

Après cantonnements puis parades nuptiales aériennes durant la première 15<sup>aine</sup> d'avril, un couple s'installe dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul. Au même moment, un autre couple fréquente assidûment la roselière A d'Harchies, où des premiers transports de matériaux pour le nid sont observés le 28-04. Un nid semble également être construit dans la roselière B d'Harchies mais l'unique donnée qui s'y rapporte et la déplétion qui suit laisse plutôt présumer d'une ébauche sans lendemain. Au vu des nombreuses parades aériennes et de la présence régulière d'un couple, la roselière de l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies doit avoir hébergé un nid à partir de la seconde 15<sup>aine</sup> d'avril.

Un transport de proie vers la roselière A d'Harchies le 13-06 laisse présumer la naissance des poussins, ce qui sera confirmé par la découverte d'un pullus le 16-07 puis de 3 pulli le 18-07 et, enfin, 4 le 25-07. Ces 4 rejetons entament la découverte de leur domaine puis s'enhardissent à chasser de plus en plus loin à partir du 30-07.

A l'issue de la période de reproduction, qu'il s'agisse d'oiseaux locaux ou de passage, plusieurs individus fréquentent régulièrement l'ensemble des marais. Sans qu'il soit possible d'en connaître le nombre exact. La présence de l'espèce est moins affirmée durant les deux derniers mois de l'année avec un immature le 10-11, un ♂ les 16 & 17-11 et une ♀ le 08-12. Plus aucun contact n'étant obtenu au delà.

Pour l'anecdote, la découverte le 21-04 d'un ♂ adulte en chasse dans la zone agricole des « Sartis », qui jouxte les marais, offre opportunément l'observation d'un comportement particulier dans le chef de la « proie ». Alors qu'il rôde depuis un long moment déjà au ras des champs et prairies, ce ♂ revêtu de sa parure nuptiale se focalise sur un lièvre. A moins que ça ne soit sur sa portée. S'approchant de plus en plus, ce rapace doit faire face aux sauts de ce dernier. Qui



se propulse de plus en plus haut en prenant appui sur ses pattes arrières. La puissance, ainsi que la fréquence de ses bonds finissent par venir à bout de la détermination du busard qui rompt l'attaque, renonce à cette proie et reprend sa quête de nourriture.

### **Buse variable (*Buteo buteo*)**

Présent en permanence au sein de la réserve, ce rapace est logiquement noté à de nombreuses reprises en 2018. Quelques données saillantes permettent de lever un léger coin de voile sur la vie de cet oiseau commun.



Au moins 7 migrateurs actifs sont contactés lors du passage pré-nuptial :

- 1 le 04-04 en vol vers l'O ;
- 5 le 06-04 en vol vers le NE ;
- 1 le 09-06 en vol vers le NE.

Par le biais essentiellement de parades aériennes, de possibles cantonnements sont découverts en des endroits distants :

- grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Remblai de Pommeroeul ;
- Rideau frontière entre les étangs « Van Hoecke » et « Van Damme » à Hensies ;
- Bois des « Câtillons » (face au DEMNA/CRIE) à Harchies ;
- Terril de Bernissart (aux abords des « Parcelles C ») ;
- Abords immédiats de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais.

Ont-ils débouchés ou non sur de réelles reproductions locales ? Aucun suivi n'ayant spécifiquement ciblé cette espèce, il est dès lors impossible de répondre à cette question.

### **Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)**

La première de l'année est de retour sur les marais à partir du 17-05, où elles sont déjà deux le 29-05.

Par la suite, des oiseaux esseulés sont régulièrement observés du 05-06 au 22-07 en des endroits favorables à leur nidification. Les membres de ce couple possiblement formé et installé dans ou non loin des marais sont à nouveau vus



ensemble à partir de la dernière décade de juillet. Ce qui pourrait correspondre avec la phénologie classique d'une nichée dont les pulli seraient assez grands pour être laissés temporairement seuls. L'apport des becquées étant alors dévolu aux deux parents. Aucune preuve de reproduction plus tangible n'a malheureusement pu être obtenue.

Après le dernier contact d'un oiseau qui peut être considéré comme « local » le 31-08, l'ultime bondrée de l'année est observée le 19-09, alors qu'elle survole la réserve durant son transit vers des contrées lointaines, plus à même de lui fournir ses couvains d'hyménoptères.

### **Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)**

Ce petit accipiter fréquente l'ensemble des marais toute l'année. Si la plupart des données relate des phases de chasse, quelques rares indices permettent néanmoins de considérer avec raison qu'au moins deux couples nicheurs se sont installés cette saison à Hensies.

L'un dans la zone boisée qui sépare les étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke », l'autre au niveau des anciens bassins à schlamms.

### **Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)**

Toutes les données gravitent autour du couple qui se cantonne au niveau des bâtiments de la rue des Sartis, essentiellement au niveau de la ferme « Slabbinck », où ces partenaires doivent nicher.

Profitant des opportunités alimentaires offertes par les marais proches, ces oiseaux ne manquent pas d'être notés lorsqu'ils y chassent, le survolent ou s'y remettent.

Les deux juvéniles observés le 28-07 tendraient à prouver la réussite de cette reproduction locale.

### **Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)**

Le premier Faucon hobereau de l'année est observé le 10-04. Par la suite, de 1 à 2 individus sont régulièrement notés aux quatre coins des marais, en chasse acrobatique la plupart du temps, du 17-04 au 15-09. Sans qu'il soit possible de connaître le taux de fréquentation exact de l'espèce durant ces 5 mois. Un dernier séjourne jusqu'au 28-09 et plus aucun au-delà.

Outre qu'aucune concentration visible de migrateurs en halte, courte ou prolongée, n'ait été décelée cette saison, aucun comportement nuptial ou cantonnement n'a été constaté.

### **Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)**

Seuls des recensements ciblés permettent de cerner correctement le taux de cantonnement d'une espèce aussi discrète. Comme ce ne fut pas le cas durant cette saison 2018, toute interprétation des données reçues ne constituerait pas un gage suffisant de prudence.



Deux données relatent cependant des juvéniles esseulés qui déambulent les 05 et 09-08 sur les vasières qui ceignent l'étang B d'Harchies.

### **Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)**

Espèce discrète pour laquelle il n'est jamais aisé de dresser un tableau complet de la reproduction.

Que dire de plus, en effet, lorsqu'un seul nid est découvert et pas une seule couvée récemment éclos. De manière indirecte, des cris (d'alarme notamment), des parades, ... se rapportent à des comportements territoriaux/nuptiaux qui permettent de lever un coin du voile.



- 1 couple potentiel sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord de la réserve ;
- 2 couples potentiels sur le terril de Pommeroeul (en vis-à-vis de l'ancienne passerelle du « Grand Courant ») ;

- 1 couple potentiel en bordure de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroel ;
- 1 couple potentiel dans la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 1 couple potentiel dans la « Roselière des 15 Parts » à Harchies ;
- 2 couples potentiels sur l'étang B d'Harchies ;
- 3 couples potentiels sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nid à l'extrémité du chemin des Maillettes ;
- 1 couple potentiel en lisière de la roselière « Van Gheyt » à Hensies ;
- 1 couple potentiel en lisière de la grande peupleraie « Macau » (côté étang principal d'Hensies) ;
- 2 couples potentiels en lisière de la roselière « Ziane » sur l'étang principal d'Hensies ;
- 1 couple potentiel dans la zone inondée dite de la « Pompe brûlée », en contrebas du terril d'Hensies ;
- 2 couples potentiels sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 2 couples potentiels dans la zone inondée à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » à Hensies ;
- 1 couple potentiel à l'entrée de l'étang frontalier « Van Hoecke » (dans la zone à Hottonies des marais - *Hottonia palustris*) à Hensies.

### **Foulque macroule (*Fulica atra*)**

La compilation des données apporte la certification d'au moins 63 nichées pour un total minimum de 233 pulli (soit un taux moyen de reproduction de 3,7 juv./nichée) mais ne permet pas de différencier les premières pontes des secondes, voire des troisièmes. Seuls des comptages concertés et/ou ciblés sur cette espèce pourraient accéder à cette précision supplémentaire.



Ces 63 nichées, dont les naissances interviennent à partir de la 1<sup>ère</sup> décade de mai, se répartissent comme suit :

- 2 nichées de 5 pulli chacune sur l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais ;
- 1 nichée de 5 pulli au niveau des « Mares du Rivage » à Pommeroeul, qui viennent d'être totalement déboisées dans le cadre du LIFE Elia ;
- 2 nichées de 4 pulli chacune sur les bassins de pompage situés entre l'ancienne passerelle du « Grand Courant » et « Notre-Dame des 7 Douleurs » à Pommeroeul ;
- 4 nichées de 3 pulli chacune sur l'étang de Pommeroeul ;
- 20 nichées sur l'étang A d'Harchies de respectivement : 3x 2 pulli, 7x 3 pulli, 3x 4 pulli, 5x 5 pulli, 1x 6 pulli et 1x 7 pulli ;
- 5 nichées de respectivement 2, 3, 3, 5 et 6 pulli sur l'étang B d'Harchies ;
- 1 nichée de 8 pulli sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- 4 nichées de respectivement 2, 2, 4 et 8 pulli sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 1, 2 et 4 pulli sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de respectivement 1, 2 et 3 pulli sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 3 pulli à la « Mare à blocs » à Hensies ;
- 1 nichée d'au moins 1 pullus dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 nichée de 6 pulli sur les « Mares à tritons » à Hensies ;
- 1 nichée d'au moins 1 pullus sur l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 nichée d'au moins 1 pullus dans la zone à galloways (proche du chemin « Van Hoecke ») ;
- 13 nichées sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies de respectivement : 2x 2 pulli, 3x 3 pulli, 3x 4 pulli, 4x 5 pulli et 1x 8 pulli.

Remarque : si l'on retire du calcul final les 3 nichées pour lesquelles le nombre de pulli n'a pu être clairement précisé, le taux moyen de reproduction remonte à 3,82 juv./nichée.

### Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Les marais sont plus souvent survolés par l'espèce, qu'ils ne sont visités. La plupart des maxima relatent de fait des bandes en vol avec 85 ind. le 01-01, 350 (record de l'année) le 23-01, 68 le 17-02, 70 le 24-08, 65 le 20-09 et 135 le 25-09.



De 2 à 3 couples se cantonnent dans la zone agricole des « Sartis » à Hensies, où ils défendent âprement leur portion de territoire. Ces vols

territoriaux et de parade, caractérisés par des arabesques et figures acrobatiques qui se succèdent à cadences effrénées, sont visibles de loin et émaillés de cris puissants audibles de tout aussi loin. Aucun suivi précis de ces possibles installations ne permet de prouver ou non une reproduction locale de l'espèce. Le juvénile découvert le 01-07 au cœur même des marais pouvant tout aussi bien venir d'ailleurs.

Soixante et un (42+19) migrateurs actifs sont observés le 15-10, alors qu'ils prennent une direction adéquate vers le SO.

### Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Des isolés sont observés à la passée les 08 & 26-01, 12 & 24-02 et 20-03.

De 1 à 2 ♂ pratiquent régulièrement la croule sur Hensies durant au moins un mois (du 19-04 au 19-05). Le 19-04, ces rivaux se houspillent à plusieurs reprises lorsqu'ils se rapprochent. L'une de ces rixes aériennes déboule sur de puissants piqués l'un vers l'autre.

Ces comportements amoureux permettent à nouveau de considérer la reproduction locale de l'espèce comme étant acquise dans ce vaste périmètre de l'ancien charbonnage d'Hensies (réserve comprise).

Des oiseaux sont à nouveau notés à la passée les 29-10, 09-11 et 05-12.

### Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)

Principal dortoir de laridés pour les marais, l'étang de Pommeroeul enregistre des maxima tant en première, qu'en seconde périodes hivernales : 2000 individus le 04-01, 4900 le 18-01, 6950 le 24-01, 2500 les 28-01 & 31-10 et 650 le 23-11.

Aucun suivi précis ne permet de cerner de manière réaliste le nombre de nids qui sont occupés sur l'îlot aux laridés à Hensies. Les seules données intéressantes,

réalisées depuis les observatoires, détaillent la présence sur cet éperon schisteux d'au moins 246 nicheurs potentiels le 20-03 et de plus du double le 04-04 (700 ind.). Ce 04-04, environ 200 autres oiseaux stationnent sur la partie « Van Gheyt » proche.

Si ce noyau colonial attire la toute grande majorité des reproducteurs locaux, plusieurs nids sont établis ailleurs :

- Minimum 2 nids sont occupés sur l'étang B d'Hachies, au niveau de l'ancienne armature des pompes ;
- Les plots en béton des anciennes lignes à haute tension de l'étang A d'Harchies accueillent respectivement au moins 2 nids et 3 nids dont un de 2 pulli et un autre de 3 pulli ;
- Le nid installé en lisière de la roselière A d'Harchies (non loin de l'observatoire A) contient au moins 2 pulli le 01-06 ;
- Au moins un nid est occupé en lisière de la roselière « Ziane » sur la rive de l'étang principal d'Hensies ;
- Minimum 3 nids sont installés à la limite des parties « Slabbinck » et « Pêche » de l'étang principal d'Hensies. Ils accueillent respectivement au moins 1, 1 et 3 pulli.

Quelques observations offrent néanmoins l'opportunité de dresser la phénologie globale de la nidification de la Mouette rieuse dans les marais.

- Environ 600 individus sont en pré-installation le 11-03 ;
- Des parades nuptiales et accouplements sont notés à partir du 14-03 ;
- Les 1<sup>ères</sup> naissances interviennent à partir de la seconde 15<sup>aine</sup> de mai.

Un malheureux oiseau agonisant sur le dos, les pattes en l'air, est repéré le 09-11 sur l'étang de Pommeroel. Après avoir longuement pédalé des deux pattes, il s'immobilise et, inerte, dérive au gré des forts coups de vent.

### **Goéland cendré (*Larus canus*)**

Chronologiquement, le dortoir de l'étang de Pommeroel accueille des maxima de 200 individus le 04-01, 420 le 18-01, 680 le 24-01, 200 le 31-10, 65 le 23-11 et 230 le 20-12.

Après que deux couples formés aient été observés en dernière décade d'avril, alors qu'ils étaient en quête de l'emplacement idéal pour s'installer, deux nids couvés sont découverts coup sur coup un mois plus tard.

Si celui édifié sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies voit la naissance effective d'au moins un pullus le 20-06. Le second, construit non loin, sur la rive sud de la partie « Mare à bihoreaux » de ce même étang principal, ne fournit malheureusement rien de plus concret que l'alarme des adultes le 29-06.

### **Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*)**

Après un 1<sup>er</sup> contact le 04-03, le retour continu d'adultes revêtus de leurs couleurs nuptiales fait croître la population potentiellement nicheuse : 2 le 06-03, 4 le 07-03, 5 le 10-03, 9 le 13-03, 14 le 14-03, 15 le 23-03, 20 le 24-03, 32 le 25-03, 36 le 03-04, 46 le 04-04, 63 le 12-04, 61 le 15-04 et 76 le 22-04. Pour autant que cet effet d'accumulation soit bien réel.



L'unique séance de baguage/marquage, qui s'est déroulée à la naissance des pulli, offre l'opportunité de s'approcher au plus près de la reproduction menée par l'espèce sur l'îlot aux laridés. La saison 2018 se clôture avec un minimum de 45 nids occupés (comm. pers. J. Simar auprès du Comité de Gestion HHP).

La mention de deux juvéniles le 31-07 marque l'ultime contact de ce laridé pour presque 5 mois. L'observation d'un adulte le 27-12 permettant de justesse à l'espèce d'être revue avant la fin de l'année.

### **Sterne Pierre-Garin (*Sterna hirundo*)**

Si les 2 premières sont de retour le 25-03, il faut attendre avril pour que l'espèce devienne plus régulière sur les marais.

Assez vite, soit au-delà de la mi-avril, des couples sont déjà en recherche d'habitats favorables qui permettraient leur installation en ces lieux. Un nid est occupé le 19-06 sur une des plates-formes disposées sur l'étang de Pommeroel. Aucune autre reproduction ne semble avoir été tentée.



Les 1 à 2 juvéniles vus à partir du 18-07 pourraient provenir de cette unique nidification.



Par la suite, le passage postnuptial draine quelques migrateurs de passage ou en halte prolongée avec des maxima cumulatifs de 10 individus les 30-07 & 02-08 et 14 du 05 au 06-08. Outre 8 juvéniles sur l'étang A d'Harchies le 03-09, un dernier attardé découvert le 14-10 clôture la présence de l'espèce dans le périmètre de la réserve.

### **Pigeon colombin (*Columba oenas*)**

Précoce ou trépignant d'impatience, un 1<sup>er</sup> chanteur est déjà entendu le 22-01.

Sans véritable suivi axé sur l'espèce, les comportements nuptiaux que sont les vocalises amoureuses/territoriales et les démonstrations aériennes permettent de dresser un bilan à minima de la reproduction au sein des marais.



- 1 canton dans le bois situé dans le prolongement de la digue A/B, entre l'ancienne ferme « Eugénie » et le « Trou de la Haine » à Harchies ;
- 1 canton à l'arrière du verger reconstitué de l'ancienne ferme « Eugénie » (côté étang principal d'Hensies) à Harchies ;
- Minimum 3 cantons dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Minimum 4 cantons au niveau de l'aulnaie frontalière de l'étang « Van Damme » (face à l'observatoire) à Hensies ;
- 1 canton dans la saulaie de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, à l'arrière de la héronnière ;
- 1 canton en bordure du chemin frontière « Van Hoecke » à Hensies.

A l'issue de la période de nidification, ce colombidé est peu noté avec seulement 3 données : 1 individu le 07-10, 2 le 23-10 et 1 en vol le 15-11.

### **Pigeon ramier (*Columba palumbus*)**

Espèce commune concernée par peu de données saillantes.

Plusieurs chanteurs nuptiaux/territoriaux s'installent dans les marais, sans qu'il soit nécessaire d'en dresser un inventaire précis.

Cinq migrateurs actifs certains survolent les marais le 06-11 en direction du SO.

Des bandes peu importantes sont notées : une 50<sup>aine</sup> le 07-10 et une 70<sup>aine</sup> le 06-11.

### **Tourterelle Turque (*Streptopelia decaocto*)**

Espèce commune, donc peu regardée, cette tourterelle est rarement notée sur les marais. Les bâtiments du DEMNA et du CRIE, ainsi que les fermes proches étant les plus à même d'avoir hébergé l'un ou l'autre couple.

### **Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)**

Un 1<sup>er</sup> chanteur est repéré le 06-05 au niveau de la « Roselière sèche A » à Harchies. D'autres contacts proches obtenus les 08 et 11-05 et demeurés sans suite font pencher la balance pour un migrateur ayant repris sa route. Il en est vraisemblablement de même pour celui brièvement cantonné en bordure de l'extrémité nord-ouest de l'ancien canal à Pommeroeul.

De 2 à 3 cantons peuvent être certifiés par des périodes de chant adéquates et prolongées mais aussi des parades aériennes récurrentes. Ce qui fait de cette saison l'une des meilleures de ces dernières années.

- 1 canton sur le terrié de Pommeroeul, aux abords de l'étable destinée aux ânes ;
- 2 cantons au niveau de l'aulnaie frontalière de l'étang « Van Damme » (face à l'observatoire) à Hensies.

L'ultime observation de l'espèce intervient hâtivement le 14-07.

### **Coucou gris (*Cuculus canorus*)**

Le 1<sup>er</sup> ♂ de l'année est repéré le 03-04. Les contacts augmentent progressivement par la suite et ne s'intensifient qu'à partir de la mi-avril. La 1<sup>ère</sup> ♀ à être clairement identifiée comme telle l'est le 20-04.

L'absence de territoires bien délimités et d'implication auprès des nids et des jeunes ne permet pas de dresser une cartographie valable de la reproduction locale de l'espèce. Aucun juvénile n'étant observé, par ailleurs.

Le dernier oiseau de l'année est noté le 18-08.



### Hibou moyen-duc (*Asio otus*)

Des départs en chasse sont observés en première période hivernale avec un individu les 24-01, 12 & 25-02 puis 16-03 et 2 le 28-01.

Lors d'une séance de capture de papillons de nuit, un oiseau survole Hensies en pleine nuit en criant abondamment.

Un exemplaire est également surpris en vol le 01-11 et possiblement entendu le 21-11.

Bien que la reproduction locale de l'espèce ne fasse guère de doute, aucun chant nuptial ou audition des chuintements de pulli ne peuvent l'étayer un tant soit peu.



### Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Des chants nuptiaux sont entendus ponctuellement du 25-01 au 01-06 en des endroits distants au sein des marais.

Si les ♂ chanteurs repérés sur le terril d'Harchies et non loin du bois qui surplombe l'ancien dépotoir à Pommeroeul, n'ont été entendus que le 25/01, les autres se sont manifestés bien davantage.

- 1 canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton au cœur de la saulaie entre les étangs frontaliers « Van Hoecke » et « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton dans le bois des « Câtillons » (face aux DEMNA/CRIE) ;
- 1 canton dans une vaste zone comprise autour de l'ancienne passerelle du « Grand Courant » à Pommeroeul. Le seul où la reproduction de l'espèce fut attestée suite à la découverte d'une nichée encadrée par les parents le 01-06 à l'aube.

Une seconde nidification est prouvée tardivement suite à la découverte le 01-09 d'une famille en errance sur Hensies, lors d'une séance de capture des papillons de nuit.

L'ultime donnée de l'année relate l'envol d'un individu le 15-10 à l'extrémité de l'allée de chasse (au niveau de la digue A/B) à Harchies.

### Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Fidèle au poste, l'habituel couple occupe toujours l'un des grands saules de la prairie B, face au DEMNA. Leur présence est la plupart du temps détectée lorsqu'ils se réchauffent aux rayons dardés par un généreux soleil. D'autant plus, aux périodes les plus froides.

Leur cantonnement là ou aux abords de la ferme « Slabbinck » est attesté par leurs strophes nuptiales qui doivent être bien plus souvent émises que ce que relatent les rares données. Il faut être courageux et quitter les marais tard pour récolter cet ultime cadeau avant de rejoindre son véhicule.



### Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Ce bel oiseau aux couleurs si reconnaissables a été très souvent observé, parfois en nombre, tout au long de l'année et aux quatre coins des marais.

Au vu des données récoltées, il fait peu de doute que l'espèce ait niché sur la portion de « Grand Courant » comprise dans le périmètre de la réserve, ainsi qu'aux abords des étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke ».



Un transport de becquée est noté le 19-07 au niveau de l'étang B d'Harchies.

Relief du repas d'un rapace, une plumée est découverte le 27-04 dans la zone ouverte des « Mares à tritons » à Hensies.

### Pic vert (*Picus viridis*)

Présent tout au long de l'année, ce picidé est régulièrement observé ou entendu sur l'ensemble des marais. Ses ricanements territoriaux, audibles de loin, ont été repérés de manière évidente à 9 ou 10 endroits distincts. Ces cantonnements étant répartis comme suit :



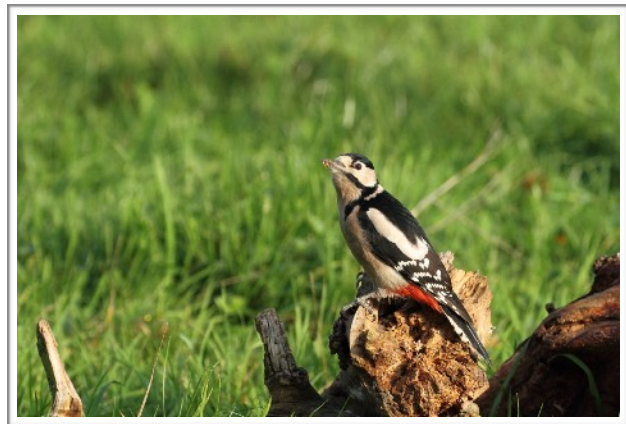
- 1 canton dans la bande boisée qui sépare la roselière de l'allée de baguage à Pommeroel, de la chaussée Brunehault (proche de l'ancien dépotoir) ;
- 1 canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton dans le bois situé dans le prolongement de la digue A/B à Harchies, entre l'ancienne ferme « Eugénie » et le « Trou de la Haine » ;
- 1 canton au niveau des « Parcelles C » ;
- 1 canton sur le teruil de Bernissart ;

- 1 canton dans le bois des « Câtillons » (face au DEMNA), voire un possible second aux abords du CRIE ;
- 1 canton dans la boulaie du teruil d'Hensies ;
- 1 canton dans le bois dit « Au Corbeau » à Hensies ;
- 1 canton dans le bois qui sépare l'étang « Van Damme » à Hensies, de la France.

L'observation de juvéniles isolés à deux endroits distants le 19-07 accrédite la réussite d'au moins deux nichées.

### Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Présent toute l'année, ce picidé commun à jeter son dévolu sur nombre de cavités. La cartographie des cantons a été dressée sur base des comportements territoriaux/nuptiaux (essentiellement les tambourinements). Minimum 13 cantonnements ont pu être précisés de la sorte.



- 1 canton dans le bois qui sépare la zone de « Notre-Dame des 7 Douleurs », du remblai de Pommeroeul ;
- 1 canton en vis-à-vis de l'ancienne passerelle du « Grand Courant », de l'autre côté de la route ;
- 1 canton dans le bois situé à l'extrémité est de l'allée de chasse et en bordure des prairies « Van Den Bussche » à Harchies ;
- 1 canton sur le teruil de Pommeroeul ;
- 1 canton au niveau des « Parcelles C » ;
- 1 canton à l'arrière du CRIE ;
- 1 canton sur le teruil d'Harchies ;
- 1 canton à l'extrémité du chemin des Mailettes, en contrebas du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul ;
- 1 canton dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;

- 1 canton dans la zone boisée à l'entrée d'Hensies, proche de la station de pompage ;
- 1 canton à l'entrée de la digue « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 canton non loin du parking secondaire d'Hensies (non loin de l'entrée des trains vers l'ancien charbonnage d'Hensies).

### **Pic épeichette (*Dryobates minor*)**

Le plus petit de nos picidés a été contacté très irrégulièrement au sein des marais. Essentiellement lorsqu'il entonnait ses cris de « rapace » ou lorsqu'il recherchait sa provende.

Au moins 4 cantons distincts se dégagent des quelques données récoltées.



- Le bois de l'ancien terril de Pommeroeul ;
- La grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Le bois situé entre le parking « Pont Cocu » à Pommeroeul et le terril d'Harchies ;
- Le bois situé entre l'ancienne ferme « Eugénie » et le « Trou de la Haine » à Harchies.

### **Alouette des champs (*Alauda arvensis*)**

Bien que 2 à 3 chanteurs aient été contactés au printemps dans la zone agricole des « Sartis », l'absence de suivi par la suite ne permet pas de connaître le résultat de ces possibles cantonnements.

Un migrateur actif survole la réserve lors du passage prénuptial (le 19-03) et davantage à l'automne en direction du SO : 15 ind. le 12-10 et 8 (1+1+6) le 06-11.

### **Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

Le 1<sup>er</sup> contact de l'année se rapporte au passage de 2 migrateurs actifs le 17-03 en direction du NE. L'observation suivante n'intervient que le 01-04 lorsque 3 visiteurs font halte sur l'étang de Pommeroeul pour s'y alimenter. Par la suite, hormis une bande d'une 50<sup>aine</sup> d'individus le 30-04, l'espèce est peu notée sur l'ensemble de la période.

L'espèce niche dans les fermes « Slabbinck » et « Dubois », mais aucun suivi n'a été réalisé en 2018.

La dispersion postnuptiale fournit des maxima tout aussi faibles d'oiseaux de passage ou en halte avec environ 30 ind. les 21 & 27-08 et 50 le 01-09.

Le dernier de l'année étant vu le 21-10.

### **Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)**

Si un 1<sup>er</sup> visiteur fait halte sur l'étang B d'Harchies le 09-04, le second contact intervient bien plus tard (le 25-04) et les retours ne se généralisent qu'à partir de fin-avril.



Bien que l'espèce se reproduise localement et, surtout, sous le pont qui enjambe le canal Hensies-Pommeroeul à Hensies où 55 nids ont été recensés (contre 63 en 2017), seulement 20 données relatent sa présence dans le périmètre de la réserve.

Avec des maxima qui atteignent péniblement environ 40 individus le 30-04, 45 le 17-05, 60 le 19-08 et 70 le 27-08, aucune période de passage n'est clairement mise en lumière.

Le dernier oiseau de l'année survole activement les marais le 07-10.

### **Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)**

Aucun cantonnement n'a été repéré cette saison, ce qui laisse présager de la possible extinction locale de l'espèce. Seules deux données de migrateurs actifs survolant isolément les marais ont été obtenues les 17-04 et 07-10.

### **Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)**

Un seul oiseau est observé le 06-02 pour l'ensemble de la première période hivernale.

Vingt-et-un migrateurs pré-nuptiaux survolent le site le 19-03 en direction du NE et un isolé rejoint le dortoir de la roselière A d'Harchies le 20-03 en soirée.



Dès la fin de la 1<sup>ère</sup> décade de mars, des cantonnements sont défendus



vocalement au niveau des bâtis que sont la ferme « Slabbinck », le CRIE et le DEMNA mais aussi sur la digue A/B et à l'extrémité de celle d'Hensies. L'observation de l'apport d'une becquée par un ♂ le 17-05 prouve la réussite de la reproduction aux abords de cette dernière. Le juvénile découvert tardivement (le 10-09) sur la digue A/B ne peut raisonnablement être rattaché à aucune nichée précise.

A l'issue de la période de nidification, de 1 à 2 individus sont très irrégulièrement contactés jusqu'au 21-11, guère au-delà.

### **Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)**

A elles seules, les deux maigres données de deux individus observés le 21-04 dans la zone agricole des « Sartis », puis un seul le lendemain, prouvent à souhait la dépression des espèces inféodées à ce type de milieu. Il y a quelques décennies des reproductions étaient menées dans le périmètre même de la réserve et davantage encore dans les champs et prairies qui la ceignent. Par la suite, ces nicheurs se sont raréfiés jusqu'à ne plus être que des migrateurs en halte mais le déclin ne s'est pas arrêté là et a malheureusement continué jusqu'à nos jours.

### **Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)**

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement à minima.

Ce sont au moins 16 cantons qui sont défendus vocalement sur Harchies uniquement.



### **Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)**

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement à minima.

Ce sont au moins 51 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 5 cantons sur Pommeroeul ;
- Minimum 28 cantons sur Harchies ;
- Minimum 18 cantons sur Hensies.

Chronologiquement, des juvéniles isolés sont observés le 13-07 aux abords du « Trou de la Haine » à Harchies, ainsi que les 24-07 et 12-08 sur l'allée de chasse, toujours à Harchies.

### **Rosignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)**

Le retour de l'espèce est très marqué dès le départ car, si un 1<sup>er</sup> est détecté le 07-04, les contacts sont déjà nombreux le lendemain et ne cessent d'augmenter par la suite, jour après jour.

Espèce ciblée par le groupe de travail « Marais d'Harchies » constitué sous l'égide du Comité de Gestion des Marais HHP et de la section Natagora AVES Mons-Tournai, la compilation des recensements permet de considérer qu'au moins 43 cantons ont été défendus vocalement par l'espèce sur l'ensemble de la réserve. Comme de coutume, le teruil d'Harchies et ses abords immédiats reste très attractif pour l'espèce puisqu'environ la moitié des chanteurs s'y sont installés.

- 2 cantons aux abords immédiats de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais ;
- 2 cantons sur le teruil de Pommeroeul, entre cet étang « Canaron » et l'ancien hippodrome ;
- 1 canton au niveau des « Parcelles C » ;
- 3 cantons étalés sur les prairies « Van Den Bussche » et l'allée de chasse à Harchies ;
- 1 canton entre l'étang B d'Harchies et la « Roselière des 15 Parts » ;
- 1 canton en contrebas du talus du teruil d'Harchies, face à la « Roselière sèche A » ;
- 18 cantons sur le teruil d'Harchies et ses abords immédiats (notamment la digue de Pommeroeul et les chemins de halage de l'ancien canal) ;
- 1 canton dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton à l'extrémité du chemin des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton en bordure de la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 2 cantons sur l'allée de chasse, face au CRIE ;
- 1 canton dans le bois des « Câtilons » (face au DEMNA) ;
- 1 canton à l'arrière de ce bois, non loin du « Grand Courant » ;

- 1 canton entre l'étang frontalier « Van Damme » et la zone dite de la « Pompe brûlée » à Hensies ;
- 1 canton dans la zone dite « Au Corbeau », en bordure de l'ancien carreau du charbonnage d'Hensies.
- 3 cantons le long de la chaussée Brunehault (en surplomb de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroel) ;
- 3 cantons de part et d'autre du carrefour formé par la rue de l'Attrape et la chaussée Brunehault (dont un proche de la nouvelle station d'épuration) à Pommeroel.

Le 23-06 marque la découverte d'un juvénile mais aussi la fin des données concernant l'espèce. Il est vrai si discrète, qu'il devient ardu de l'observer lorsqu'elle se tait à l'issue de la période de reproduction.

### **Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)**

Le tout 1<sup>er</sup> chanteur de l'année est repéré le 14-03 (soit à une date habituelle). Par la suite, malgré une présence un tantinet plus marquée, il faut attendre la dernière décade de mars pour que les retours se généralisent sur l'ensemble des marais.



Espèce ciblée par le groupe de travail « Marais d'Harchies » constitué sous l'égide du Comité de Gestion des Marais HHP et de la section Natagora AVES Mons-Tournai, la compilation des recensements permet de considérer qu'au moins 63 cantons ont été défendus vocalement par l'espèce sur l'ensemble de la réserve.

- 2 cantons aux abords immédiats de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais ;
- 1 canton dans la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- Au moins 1 canton dans la « Roselière des 15 parts » à Harchies ;

- 1 canton dans un drain de la prairie B à Harchies ;
- 7 cantons sur le pourtour de l'étang B d'Harchies ;
- 2 cantons dans la portion de roselière B située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 3 cantons dans la portion de prairie B couverte par l'observatoire du « Trou de la Haine » ;
- 1 canton dans la prairie B à Harchies, juste à l'arrière de la ferme « Slabbinck » ;
- 18 cantons sur l'ensemble de la roselière de l'étang A d'Harchies ;
- 1 canton sur le teruil d'Harchies ;
- 2 cantons dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroel ;
- 3 cantons dans la grande prairie des Maillettes (rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes inclus) ;
- 1 canton dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies ;
- 2 cantons en bordure de l'étang principal d'Hensies, au niveau de la roselière « Ziane » ;
- 1 canton en lisière de la roselière « Slabbinck » à Hensies ;
- 1 canton à l'extrémité de l'îlot aux laridés à Hensies ;
- 1 canton dans la zone inondée entre le chemin qui longe l'étang principal d'Hensies et la « Mare à blocs » ;
- 1 canton dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 3 cantons dans les drains des champs « Sartis » proches de l'entrée secondaire d'Hensies ;
- 2 cantons à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, dans la zone inondée dite de la « Pompe brûlée » ;
- 2 cantons sur le pourtour de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 2 cantons dans les pâtures aux galloways, dans la continuité de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton très à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » à Hensies (proche de la digue « Van Hoecke ») ;

- 4 cantons sur l'étang frontalier « Van Hoecke » et à ses abords les plus immédiats.

Un seul et unique juvénile est observé le 14-06.

Le dernier oiseau de l'année est vu le 16-09.

**Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)**

Les deux uniques données de l'espèce obtenues sur l'ensemble de l'année 2018 n'apportent aucune preuve concrète d'une reproduction : un individu le 17-03 aux abords du CRIE puis 1 le 01-07 sur l'allée de chasse.

Néanmoins, il est plus que vraisemblable que des nidifications aient au moins été tentées au niveau des bâtiments périphériques aux marais. A tout le moins, dans la ferme « Slabbinck » et aux CRIE/DEMNA. Sans que cette supputation ne puisse être avérée.

**Grive musicienne (*Turdus philomelos*)**

Au moins 33 cantons ont été localisés avec certitude sur l'ensemble des marais mais seul un apport de becquée a été observé.

- 2 cantons dans la zone de « Notre-Dame des 7 Douleurs » à Pommeroel ;
- 3 cantons sur le remblai de Pommeroel ;
- 1 canton sur le terril de Pommeroel, en vis-à-vis de l'ancienne passerelle du « Grand Courant », de l'autre côté de la rue de l'Attrape ;
- 1 canton dans le bois du terril de Pommeroel ;
- 2 cantons au niveau des « Parcelles C » ;
- 1 canton dans le bois enclavé entre les prairies « Van Den Bussche », l'allée de chasse et la digue A/B ;
- 1 canton au niveau de la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 1 canton proche du CRIE ;
- 1 canton dans le bois des « Câtillons » (face au DEMNA) ;
- 1 canton beaucoup plus à l'arrière de ce bois des « Câtillons », proche du « Grand Courant » ;
- 1 canton à l'arrière de la ferme « Slabbinck » ;
- 1 canton dans le bois situé dans le prolongement de la digue A/B, entre l'ancienne ferme « Eugénie » et le « trou de la Haine » à Harchies ;

- 1 canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton au niveau du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul ;
- 2 cantons sur le pourtour boisé de l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- 1 canton dans la boulaie du terril d'Hensies ;
- 1 canton en bordure des anciens bassins à schlamms sur le terril d'Hensies ;
- 1 canton proche des « Mares à tritons » à Hensies ;
- 1 canton dans le bois dit « Au Corbeau » à Hensies ;
- 1 canton au niveau du rideau frontière, dans le prolongement de la digue « Van Hoecke » à Hensies ;
- 2 cantons dans le bois qui sépare les étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 canton au niveau du bois frontalier qui sépare l'étang « Van Damme » à Hensies, de la France ;
- 1 canton à l'extrémité ouest de l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 canton au niveau de la « Pompe brûlée » à Hensies ;
- 2 cantons dans la zone des « Sartis » à Hensies.

### **Grive draine (*Turdus viscivorus*)**

Si l'espèce est peu souvent contactée, il n'en reste pas moins que des chanteurs ont été détecté ponctuellement en 4 endroits distincts du 21-01 au 06-03. Ces habitats favorables ont-ils ou non accueilli des nicheurs ? La faiblesse du suivi consacré à ce turdidé ne permet pas de tirer de conclusions valables.

Pour permettre une éventuelle comparaison future, ces endroits ayant hébergés des chanteurs sont :

- Une large zone englobant l'extrémité du terril d'Harchies, entre l'étang de pommeroeul et la « Roselière sèche A » ;
- Le terril de Pommeroeul aux abords de l'étang « Canaron » ;
- La partie du terril d'Hensies qui domine la plaine agricole des « Sartis » ;
- Les « Parcelles C » entre le nouveau et l'ancien lits du « Grand Courant ».

Après le 30-03, il faut attendre un peu moins de 7 mois pour que cette grive soit revue ou entendue au sein des marais. Un individu n'étant alors noté que les 20-10 et 24-11.

### **Merle noir (*Turdus merula*)**

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement a minima.

Ce sont au minimum 28 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 4 cantons sur Pommeroel ;
- Minimum 18 cantons sur Harchies ;
- Minimum 6 cantons sur Hensies.

### **Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)**

Si des éclaireurs hâtifs et isolés sont déjà notés les 09 & 13-04 dans le périmètre de la réserve, il faut attendre la dernière décade d'avril et, plus encore, début mai pour que les retours se généralisent.

Ce sont au moins 36 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroel.

- 6 cantons sur Pommeroel ;
- 14 cantons sur Harchies ;
- 16 cantons sur Hensies.

La découverte de 2 juvéniles le 21-07 accrédite la reproduction locale de l'espèce.

Les derniers contacts interviennent le 28-07.

### **Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)**

Un 1<sup>er</sup> chanteur réintègre les marais le 30-03 et au moins un ♂ et une ♀ sont observés le lendemain. Les retours s'amplifient sensiblement à partir du 06-04.

Ce sont au moins 109 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroel.



- 34 cantons à Pommeroeul ;
- 51 cantons à Harchies ;
- 24 cantons à Hensies.

L'unique observation de l'apport d'une becquée par une ♀ à ses rejetons le 03-06 sur la digue de Pommeroeul accrédite la reproduction locale de l'espèce.

Se suivant de peu, la dernière ♀ est notée le 13-10 et l'ultime ♂ le lendemain. Plus aucun contact n'étant obtenu au-delà.



### **Fauvette grisette (*Sylvia communis*)**

Un 1<sup>er</sup> contact auditif intervient le 15-04 puis les retours s'amorcent à partir du 21-04 sans jamais être conséquents.

Ce sont au moins 27 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

- 6 cantons à Pommeroeul ;
- 11 cantons à harchies ;
- 10 cantons à Hensies.

Après l'observation de 2 juvéniles le 21-07 qui concrétise la reproduction locale de l'espèce au sein des marais, plus aucune donnée ne mentionne ce sylvidé jusqu'à celle obtenue le 18-08 qui marque également le terme de sa présence dans le périmètre de la réserve.

### **Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*)**

Un 1<sup>er</sup> contact a lieu le 13-04 et un dernier le 21-06.

Ce sont au moins 2 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.



- Pour éviter la moindre surestimation, il est prudent d'estimer qu'un seul et même chanteur s'est cantonné sur la digue A/B, où plusieurs postes de chant distincts ont été désignés ;
- Le chanteur installé sur l'allée de chasse, en bordure du CRIE, a été irrégulièrement contacté pendant deux mois (du 21-04 au 21-06).

Le chanteur repéré le 13-04 sur le sentier des « Sartis » à Hensies s'apparente plus à un migrateur en halte ayant continué assez vite sa route.

### **Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)**

Après un 1<sup>er</sup> contact le 05-04, les retours se généralisent sur l'ensemble des marais en quelques jours à peine.

Ce sont au moins 41 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.



- 1 canton dans la roselière du bois de l'ancien terril de Pommeroeul ;
- 5 cantons dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul ;
- 1 canton au niveau des « Parcelles C » ;
- 1 chanteur dans la zone inondée située à l'extrémité des prairies « Van Den Bussche », en bordure du bois enclavé entre le « Grand Courant », l'allée de chasse et la digue A/B ;
- 1 canton dans la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 4 cantons dans la « Roselière des 15 parts » à Harchies ;
- 1 canton dans la portion de roselière B à Harchies, située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 1 canton en arrière de la roselière B à Harchies, au niveau de l'observatoire du « Trou de la Haine » ;
- 18 cantons dans la roselière de l'étang A d'Harchies ;
- 3 cantons dans le fin rideau de roseaux qui longe l'extrémité du chemin des Maillettes (au niveau de la grande prairie des Maillettes) à Harchies ;

- 2 cantons dans le rideau de roseaux qui borde le chemin des Maillettes, dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 2 cantons dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies ;
- 1 canton dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

La découverte d'un juvénile le 20-07 atteste de la reproduction de l'espèce au sein de la réserve.

Un dernier chanteur est entendu le 01-08.

### **Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)**

La 1<sup>ère</sup> Locustelle tachetée de l'année est contactée le 08-04. Par la suite, les retours s'étoffent progressivement mais ne deviennent réellement importants qu'à partir de la dernière décade d'avril.



Espèce ciblée par le groupe de travail « Marais d'Harchies » constitué sous l'égide du Comité de Gestion des Marais HHP et de la section Natagora AVES Mons-Tournai, la compilation des recensements permet de considérer qu'au moins 21 cantons ont été défendus

vocalement par l'espèce sur l'ensemble de la réserve.

- 1 canton dans la « Roselière des 15 parts » à Harchies ;
- 1 canton dans la zone humide du bois situé à l'extrémité des prairies « Van Den Bussche », enclavée entre le « Grand Courant », l'allée de chasse et la digue A/B ;
- 1 canton dans la prairie B d'Harchies (face au DEMNA) ;
- 1 canton dans la prairie B d'Harchies (au niveau de l'émissaire des « 15 Parts ») ;
- 1 canton dans la prairie B d'Harchies (à l'arrière de la ferme « Slabbinck ») ;
- 1 canton dans la portion de prairie B d'Harchies englobée depuis l'observatoire du « Trou de la Haine » ;
- 1 canton dans la portion de roselière B d'harchies, à l'extrémité de la digue A/B et face au « Trou de la Haine » ;
- 5 cantons entre roselière A et petite prairie des Maillettes à Harchies ;

- 1 canton dans le rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes, en bordure de la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 2 cantons dans la grande prairie des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton au niveau de la grande mare située à l'extrémité du chemin des Maillettes (en contrebas du terril d'Harchies) ;
- 1 canton dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul ;
- 1 canton dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies ;
- 1 canton en vis-à-vis du précédent, en rive de l'étang principal d'Hensies (en contrebas du chemin principal de la réserve) ;
- 1 canton dans la roselière sèche des anciens bassins à schlamms à Hensies ;
- 1 canton en bordure du sentier des « Sartis », juste avant d'arriver à l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Ses stridulations d'orthoptères sont entendues une dernière fois le 21-07.

#### **Locustelle luscinioïde (*Locustella luscinoides*)**

Le 1<sup>er</sup> contact intervient le 19-04. Par la suite, au moins 2 endroits distincts sont occupés par l'espèce sur la durée. Les autres découvertes concernent vraisemblablement des déplacements locaux ou des visiteurs en brèves haltes. L'analyse des données permet de dresser un état des cantonnements qui semble réaliste.

Un 1<sup>er</sup> oiseau se cantonne du 19-04 au 21-04 au moins dans la petite portion de la roselière B d'Harchies, située à l'extrémité de la digue A/B. Un second individu différent fait de même en dernière décade d'avril dans la « Roselière des 15 Parts » à Harchies, où il est encore entendu le 06-05. Le 1<sup>er</sup> semble se déplacer ensuite dans la zone de phragmitaie-jonchaie de la roselière B d'Harchies (en vis-à-vis du DEMNA et des fermes), où il s'installe définitivement. Il est en effet régulièrement repéré dans ce périmètre du 28-04 au 19-06 (dernier contact de l'année, par ailleurs).

Comme précité, les autres trouvailles proches ne peuvent être rattachées avec certitude à ces potentiels nicheurs en errance locale ou à des migrants en halte qui tentent le coup, avant de poursuivre leur route.

- 1 chanteur les 21 & 22-05 dans la roselière « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;

- 2 chanteurs distincts le 01-06 respectivement à l'extrémité de la roselière A d'Harchies (proche de la digue A/B) et au cœur de cette phragmitaie A (+/- dans le prolongement de l'accès à la digue d'Hensies).

Vu le peu de contact en provenance du chanteur installé dans la « Roselière des 15 Part » à Harchies et alors qu'il se situe sur un lieu de passage pour qui se rend sur le site, il paraît plus raisonnable de confirmer un seul cantonnement prometteur. Ce ♂ qui s'est époumoné pendant deux mois en bordure de la roselière et des prairies B d'Harchies (face au DEMNA) est-il parvenu à attirer une belle dans ses filets ?

### **Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)**

Au vu des suivis menés de longue date au sein des marais, lors de TFE notamment, et basés sur du baguage/marquage, de la bioacoustique, ... il serait vain de vouloir dresser un bilan qui soit aussi précis que ce à quoi parvient ce monitoring. Il faudra, dès lors, se référer à ces études diverses et variées pour connaître l'état réel de la population de cette espèce en ces lieux.

### **Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)**

Bien que très incomplète et incontestablement très en dessous de la réalité, la compilation des données permet une estimation de minimum 70 cantons répartis sur l'ensemble des habitats favorables à l'espèce dont regorgent les marais. Le chant peu puissant de l'espèce entravant des écoutes lointaines.



D'autre part, si les grandes roselières nécessitent des suivis davantage centrés et concertés pour parvenir à appréhender les importantes populations qui les occupent, il n'en est pas de même pour les micro-habitats. Les présents recensements permettant de mettre en lumière ces petits noyaux populationnels.

- 6 cantons sur le pourtour de l'étang « Canaron » à l'extrême nord des marais ;
- 3 cantons dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroel ;
- 3 cantons dans la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 4 cantons dans la « Roselière des 15 Parts » à Harchies ;
- 3 cantons sur le pourtour de l'étang B d'Harchies ;

- 4 cantons dans la portion de la roselière B située à l'extrémité de la digue A/B d'Harchies ;
- 15 cantons dans la roselière de l'étang A d'Harchies ;
- 4 cantons dans la grande prairie des Maillettes et dans le rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton de part et d'autre de la digue d'Hensies ;
- 3 cantons dans le rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes, dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton dans la roselière « Slabbinck » à Hensies ;
- 3 cantons à l'arrière de la « Mare à blocs » à Hensies ;
- 2 cantons dans la zone humide entre la digue d'Hensies et la « Mare à blocs » ;
- 4 cantons sur l'étang « Petites vasières » (« Najas ») à Hensies ;
- 3 cantons dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 7 cantons sur l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies, ainsi qu'à ses abords immédiats de l'autre côté de la digue ;
- 2 cantons dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton au niveau de la zone dite de la « Pompe brûlée » à Hensies.

Le 1<sup>er</sup> contact de la saison est obtenu le 12-04 et le dernier le 14-09.

### **Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)**

Outre un individu très hâtif découvert le 21-04 à Hensies, le retour de l'espèce au sein des marais intervient véritablement à partir du 05-05 puis se généralise progressivement dès le lendemain et les jours suivants.

Ce sont au moins 25 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.



- 1 canton au niveau de la zone de « Notre-Dame des 7 Douleurs » à Pommeroeul ;
- 1 canton dans la zone humide du bois situé à l'extrémité des prairies « Van Den Bussche », enclavée entre le « Grand Courant », l'allée de chasse et la digue A/B ;
- 1 canton dans la « Roselière sèche A » à Harchies ;
- 1 canton dans la « Roselière des 15 Parts » à Hachies ;
- 2 cantons sur la portion de l'étang B d'Harchies, aux abords de la « Roselière des 15 Parts » ;
- 1 canton dans la portion de la roselière B d'Harchies, située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 1 canton dans la portion de prairie B d'Harchies englobée par l'observatoire du « Trou de la Haine » ;
- 1 canton dans la prairie B d'Harchies, en arrière de la ferme « Slabbinck » ;
- 4 cantons entre roselière A et petite prairie des Maillettes à Harchies ;
- 3 cantons dans le rideau de roseaux qui borde le chemin des Maillettes, dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 3 cantons dans la grande prairie des Maillettes (rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes inclus) à Harchies ;
- 1 canton sur le teruil d'Harchies (proche de l'ancien canal) ;
- 1 canton en bordure de la chaussée Brunehault (non loin du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul) ;
- 1 canton sur la digue d'Hensies ;
- 1 canton dans la zone de friche de la « Mare à blocs » à Hensies ;
- 1 canton à l'extrémité de l'îlot aux laridés à Hensies ;
- 1 canton dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Un dernier chanteur est entendu le 25-06.

### **Hypolais ictérine (*Hippolais icterina*)**

Une seule et unique donnée d'un chanteur le 13-07, tardif de surcroît et découvert à l'extrême nord du site entre l'ancien canal et l'étang « Canaron », est assez léger que pour pouvoir étayer une quelconque reproduction locale.

### Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

Deux cantons défendus les 09-05 et 06-06 en des endroits distants ont-ils débouchés sur une reproduction locale de l'espèce ? Bien que positionné à un endroit de passage fréquent, le second n'a été entendu qu'à une seule reprise, ce qui n'augure rien de bon quant à une possible installation de l'espèce.



### Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)

Si un 1<sup>er</sup> contact intervient le 28-03, il faut une grosse semaine supplémentaire pour que les retours se généralisent au sein des marais (vers les 06 & 07-04). Un peu moins de la moitié des chanteurs étant concentrée sur le terril d'Harchies et ses abords immédiats que sont la digue de Pommeroeul et l'ancien canal.



Ce sont au moins 48 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

- 23 cantons sur Pommeroeul ;
- 13 cantons sur Harchies ;
- 12 cantons sur Hensies.

Un dernier chanteur entendu le 31-07 met un terme à la détection des résidents. L'observation d'un oiseau le 19-09, probable migrateur en halte, met, quant à elle, un terme à la présence de l'espèce dans le périmètre de la réserve.

### **Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)**

Quelques hivernants sont très irrégulièrement vus en première période hivernale. Ils sont souvent à la traîne de bandes de passereaux en errance, en vue de mutualiser au mieux leur quête de nourriture.

Ce sont au moins 105 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.



- 28 cantons sur Pommeroeul ;
- 41 cantons sur Harchies ;
- 36 sur Hensies.

A l'issue de la dispersion postnuptiale, les marais sont à nouveau fréquentés par plusieurs hivernants. Sans que jamais leur population n'atteigne de fortes proportions.

### **Roitelet huppé (*Regulus regulus*)**

S'ils doivent être finalement plus nombreux sur l'ensemble des marais, les données relatent de 1 à 2 individus en première période hivernale, jusqu'à la mi-mars. Un pic de 4 oiseaux intervenant le 19-03.



Ce sont au moins 3 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

- Un dans le bois enclavé entre les prairies « Van Den Bussche », le « Grand Courant », l'allée de chasse et la digue A/B ;
- Un en bordure de la digue A/B (au niveau de la « Roselière sèche A » d'Harchies) ;
- Un le long du chemin des « Sartis » à Hensies (non loin de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme »).



Bien que toujours aussi difficile à cerner, l'hivernage semble néanmoins plus important en seconde période avec une population locale qui oscille entre des maxima de 10 à 15 individus.

### **Troglodytes mignon (*Troglodytes troglodytes*)**

Les chants nuptiaux interviennent déjà au tout début de janvier. Les frimas semblant avoir peu d'impact sur ce lilliputien de notre avifaune.

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement a minima.



Ce sont au minimum 65 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 16 cantons sur Pommeroel ;
- Minimum 38 cantons sur Harchies ;
- Minimum 11 cantons sur Hensies.

### **Mésange charbonnière (*Parus major*)**

Ce sont au moins 17 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroel.

- 3 cantons sur Pommeroel ;
- 10 cantons sur Harchies ;
- 4 cantons sur Hensies.



Une seule nichée est prouvée par l'observation d'un juvénile le 18-07.

### **Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)**

Ce sont au moins 24 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroel.

- 4 cantons sur Pommeroel ;

- 10 cantons sur Harchies ;
- 10 cantons sur Hensies.

Quelques indices, glanés çà et là, permettent de dresser une phénologie très synthétique de la reproduction locale de l'espèce : construction d'un nid le 17-04 → errance de 3 nichées distinctes les 06/06, 29-06 et 01/07 (soit naissance de ces dernières entre les 1<sup>ères</sup> décades de mai et juin).

### **Mésange nonnette (*Poecile palustris*)**

Ce sont au moins 7 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

- 3 cantons sur Pommeroeul ;
- 4 cantons sur Harchies.

Aucune preuve n'atteste d'une reproduction effective.

### **Mésange boréale (*Poecile montanus*)**

Ce sont au moins 5 cantonnements qui sont défendus vocalement au sein de l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

- 1 canton sur Pommeroeul ;
- 4 cantons sur Harchies.

Aucune preuve n'atteste d'une reproduction effective.

### **Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)**

En première période hivernale, la plus grande bande en errance alimentaire atteint 18 individus le 21-01.

Si quelques prémices avaient déjà été constatées auparavant, la formation des couples et leur cantonnement interviennent toujours davantage à partir de la seconde 15<sup>aine</sup> de mars.

Des recensements ciblés menés sur l'espèce permettent de dresser une ligne du temps générale sur sa phénologie locale mais, surtout, d'appréhender au mieux sa reproduction au sein des marais. Ce sont finalement au moins 25 cantonnements qui ont été répertoriés aux quatre coins du site dont seulement 6 nichées ont pu être clairement prouvées.

- 6 cantons sur Pommeroeul ;
- 9 cantons sur Harchies ;

- 10 cantons sur Hensies.

De manière générale, la phénologie de la reproduction locale de l'espèce s'est déroulée comme suit : formation/cantonement des couples à partir du mois de mars mais surtout au-delà de la mi-mars → 1<sup>ères</sup> constructions avérées de nids le 23-03 → 1<sup>ère</sup> becquée le 03-05 → 1<sup>er</sup> contact d'une famille en errance locale le 05-05 (ces pulli étant dès lors issus d'une ponte réalisée durant la 1<sup>ère</sup> décade d'avril).

Pour les 6 nichées prouvées (dont 1 de minimum 3 pulli et 1 de minimum 6 pulli), les naissances s'évalent de la 1<sup>ère</sup> décade d'avril à la 1<sup>ère</sup> de juin.

Les jours qui raccourcissent et l'automne qui s'installe imposent à l'espèce de parcourir les marais en bandes qui, au maximum, tournent aux alentours de 20-25 individus jusqu'au 18-12, au moins.

### **Sitelle torchepot (*Sitta europaea*)**

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement à minima.



Ce sont au minimum 7 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 5 cantons sur Pommeroeul ;
- Minimum 2 cantons sur Harchies.

### **Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)**

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement à minima.

Ce sont au minimum 23 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 2 cantons sur Pommeroeul ;
- Minimum 15 cantons sur Harchies ;
- Minimum 6 cantons sur Hensies.

Après des apports de becquées par les parents les 03-05 et 13-05 à Harchies, respectivement dans la grande peupleraie « Macau » et sur la digue A/B, 2

juvéniles sont découverts le 24-07 dans le petit bois situé entre l'ancienne ferme « Eugénie » et le « Trou de la Haine ».

### **Pie bavarde (*Pica pica*)**

Espèce commune qui retient peu l'attention des ornithologues qui arpentent les marais, quelques données plus saillantes méritent d'être mentionnées dont des maxima de 9 individus le 08-01, 11 le 08-02, 9 le 07-10 et 19 le 18-12 dans un dortoir situé à l'extrémité de la roselière « Van Gheyt » à Hensies, en contrebas de la chaussée Brunehault.

Hormis la construction d'un nid le 29-03 au niveau du bois des « Câtillons » (face au DEMNA), aucune autre observation n'évoque la reproduction locale de l'espèce. Bien que celle-ci fasse peu de doute au vu des nids disposés de plus en plus souvent au sein même de la réserve.

### **Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)**

Espèce commune qui est peu notée.

Un individu alarmant vis-à-vis d'un probable nid ou nichée est le seul indice qui puisse se rapporter raisonnablement à la reproduction locale de ce corvidé.



L'automne venu, les individus en vol observés aux quatre coins des marais s'évertuent à dissimuler leurs réserves de glands pour réduire leur disette lorsque des jours moins fastueux s'installeront.

### **Choucas des tours (*Coloeus monedula*)**

Principal dortoir, le bois des « Câtillons » (face au DEMNA) héberge au moins 200 individus le 08-01, 170 le 22-01, 1100 le 28-01 et 150 les 19-03 & 20-10. Secondaires, celui de la grande peupleraie « Macau » en accueille environ 60 le 04-10 et celui de la petite peupleraie « Macau » environ 35 le 23-12.

Sans qu'il ne soit possible de connaître leurs taux de fréquentation effectifs, plusieurs zones favorisent la reproduction locale de l'espèce.

- Les peupliers morts de la grande peupleraie « Macau » à Harchies et de la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- La saulaie inondée située entre les étangs frontaliers « Van Hoecke » et « Van Damme » (à l'arrière de la héronnière « Van Damme »).

Les observations d'adultes aux jabots distendus par la nourriture et qui font de allers-retours à ces endroits à partir du 05-06 attestent de la naissance des rejets.

D'autre part, la cheminée de plus en plus branlante de l'ancienne ferme « Eugénie » rencontre toujours les faveurs d'un couple qui s'y installe systématiquement et y mène à bien sa nidification.

Pendu très en hauteur par ce qui semble être une corde, un cadavre est découvert le 14-03 dans la grande peupleraie « Macau ».

### **Corneille noire (*Corvus corone*)**

Espèce commune qui attire peu les faveurs des ornithologues et dont la seule et unique donnée saillante relate la fréquentation du dortoir du bois des « Câtillons » (face au DEMNA) par au moins 500 individus le 28-01.

La reproduction de ce corvidé est présumée dans l'amphithéâtre à Hensies et à l'extrémité sud de la digue d'Hensies.



Un nid est en cours de construction le 14-03 dans la saulaie de l'étang frontalier « Van Damme », à l'arrière de la héronnière et le 17-03 à l'entrée principale d'Hensies, au niveau de la station de pompage.

La découverte de 2 pulli le 11-06 en bordure de la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies accrédite, d'une certaine manière, sa nidification locale.

### **Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)**

En première période hivernale, les retours aux dortoirs concernent très peu d'oiseaux. Dégressifs, les maxima atteignent environ 5000 individus le 19-02 dans la roselière de l'étang de Pommeroeul puis 500 les 14 & 16-03 et 200 le 24-03 dans la roselière A d'Harchies. Où sont passées les multitudes qui, à une époque pas si lointaine, déferlaient sur ces roseaux frêles? Au point de coucher de larges zones de phragmitaie à leur départ.



Les zones riches en cavités que sont notamment la grande peupleraie « Macau » et les arbres morts disposés sur la rive de l'étang principal d'Hensies (côté « Van Gheyt ») et la saulaie située à l'arrière de la héronnière « Van Damme » hébergent des nicheurs. Qui n'ont pas été inventoriés précisément.

L'apport de becquées à ces endroits précis au-delà de la mi-mai accrédite la reproduction effective de l'espèce sur les marais. Par ailleurs, 3 juvéniles sont notés le 27-05 aux abords de la ferme « Dubois ».

Les dortoirs sont encore plus moribonds en seconde période avec tout au plus un millier d'exemplaires le 13-10 dans la roselière A d'Harchies.

Dix-sept (1+16) migrateurs actifs survolent la réserve le 06-11 en direction du SO.

### **Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)**

Un 1<sup>er</sup> chanteur entonne le 26-04 sa ritournelle qui le caractérise tant. Les retours se généralisent à partir du mois de mai.

Si quelques oiseaux sont repérés en des endroits moins usités, la plupart du temps de manière très temporaire, les bastions habituels sont réoccupés par l'espèce au sein des marais.

- La grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- La boulaie du terril d'Hensies, entre la « Mare aux blocs » et l'amphithéâtre ;
- La zone dite de la « Pompe brûlée », à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme ».



Une fois n'est pas coutume, la naissance des jeunes est précisément observée en deux endroits sur Hensies. Une nichée de 2 pulli est vue le 15-07 entre l'entrée principale et la palissade de bois (face à « Van Gheyt ») et une seconde de 4 pulli l'est le 25-07 à l'extrémité de la boulaie du terril d'Hensies, non loin des anciens bassins à schlamms.

Le dernier contact de l'année est obtenu le 19-08.

### **Moineau domestique (*Passer domesticus*)**

Commensal de l'homme, il est vrai, profitant des opportunités offertes par ses habitats, ce moineau est de fait peu renseigné au sein même des marais. Les rares données qui relatent l'espèce, une 15<sup>aine</sup> tout au plus, ont été obtenues au niveau des bâtiments que sont fermes « Dubois » et « Slabbinck », DEMNA et CRIE. Où il fait peu de doute que des nidifications se soient déroulées.

### Moineau friquet (*Passer montanus*)

Plus rare encore que le précédent, ce moineau n'est contacté que 7 fois du 10-01 au 21-04 aux abords, cette fois encore, des bâtis précités. Le maximum étant de 8 individus le 18-02.

### Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Peu noté ou réellement peu important, l'hivernage enregistre un faible pic de 12 individus le 22-01.

Un 1<sup>er</sup> chant nuptial/territorial est émis le 10-02.

De retour de contrées plus accueillantes, de sporadiques migrants actifs cinglent au-dessus des marais en direction du NE : 109 (en 7 bandes dont la plus grande atteint 25 ind.) le 14-03, 27 (en 5 bandes) le 16-03 et 13 le 06-04.



Parallèlement à ces voyageurs actifs, des affamés font parfois halte pour se remplumer. A l'image de la 30<sup>aine</sup> observée le 23-03.

Bien que l'espèce n'ait pas été ciblée par des recensements spécifiques, les données disponibles permettent de dresser un taux de cantonnement a minima.

Ce sont au minimum 28 cantons qui sont défendus vocalement dans le périmètre des marais.

- Minimum 4 cantons sur Pommeroeul ;
- Minimum 21 cantons sur Harchies ;
- Minimum 3 cantons sur Hensies.

Un juvénile est retrouvé mort le 23-07 sur le chemin des Maillettes, au niveau de l'ancienne ferme « Eugénie » à Harchies.

Un unique migrant actif est découvert lors du passage automnal (le 06-11), alors qu'il se dirige vers le SO.

L'espèce stationne davantage sur le site en seconde période hivernale avec des maxima d'environ 30 individus le 16-10, 100 le 25-11 et 50 le 26-12.

### Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Quelques maxima se démarquent de l'ensemble des données : 25 le 08-01, 10 le 23-03, 20 le 15-11 et 18 le 26-12.

Parallèlement, au moins un couple semble être en recherche d'habitat dans la zone des bâtiments qui s'étend du CRIE à la ferme « Slabbinck ». Le juvénile découvert le 12-07 non loin de cette dernière accrédite cette possible reproduction locale.



### Verdier d'Europe (*Chloris chloris*)

Passereau commun peu noté en 2018 mais dont la nidification fait peu de doute. Ne fusse que dans les zones habitées proches.

De 1 à 3 individus le sont ponctuellement jusqu'au 06-04. L'espèce est revue un peu plus de 5 mois plus tard. De manière plus régulière cette fois avec des maxima d'environ 15 oiseaux le 20-10 et 40 le 21-10.



Cinq (2+3) migrateurs actifs cinglent le 06-11 au-dessus des marais en direction du SO.

### Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)

Plusieurs ♂ et ♀ sont régulièrement notés en proportions variables sur l'ensemble de l'année 2018. Le terril d'Harchies et ses abords immédiats, notamment l'ancien canal et ses chemins de halages, retiennent toujours l'attention de l'espèce. Au vu de l'étendue des contacts et de l'installation d'un chanteur au moins le 20-04, il est vraisemblable qu'une ou plusieurs reproductions aient été menées là. Sans que cela ne puisse néanmoins être prouvé.





Par contre, en continuité avec la forte activité d'un couple, la découverte d'un juvénile le 30-06 à l'extrémité de la digue A/B accrédite cette reproduction excentrée par rapport au noyau précédent.

### **Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)**

En première période hivernale, un dortoir dans la roselière A d'Harchies accueille au moins 25 individus le 26-01, 30 le 14-03 et 20 le 16-03.

Sans que l'espèce n'ait été systématiquement ciblée, minimum 46 cantons ont été défendus vocalement au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. L'absence de détection sur l'étang B d'Harchies correspond à l'impossibilité d'entendre ce bruant d'aussi loin.



- 3 cantons dans la « Roselière des 15 Parts » à Harchies ;
- 2 cantons dans la portion de la roselière B d'Harchies, située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 2 cantons dans la portion de prairie B d'Harchies englobée par l'observatoire du « Trou de la Haine » ;
- 22 cantons dans la roselière A d'Harchies et la petite prairie des Maillettes ;
- 1 canton dans la grande prairie des Maillettes à Harchies ;
- 3 cantons dans la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul ;
- 1 canton en bordure de l'étang de Pommeroeul, sur la digue ;
- 2 cantons dans le rideau de roseaux qui longe le chemin des Maillettes dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton en bordure de l'étang principal d'Hensies, dans la continuité du verger de l'ancienne ferme « Eugénie » ;
- 1 canton dans la roselière « Ziane », en bordure de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 cantons dans la roselière « Slabbinck » à Hensies ;
- 1 canton dans la zone inondée située entre le chemin principal d'Hensies et la « Mare à blocs » ;

- 1 canton à l'extrémité de l'îlot aux laridés à Hensies ;
- 1 canton dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 canton à l'arrière de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, en périphérie de la zone dite de la « Pompe brûlée » ;
- 2 cantons dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Des apports de becquées sont mentionnés le 03-05 sur Harchies et le 22-06 sur Hensies. Et un seul juvénile est découvert le 18-07 au niveau de la roselière A d'Harchies.

Mixité probable entre « locaux » et visiteurs en halte, au moins 120 oiseaux réintègrent le 13-10 en soirée le dortoir établi dans la roselière A d'Harchies.

### **Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)**

L'unique donnée d'un chanteur découvert le 22-04 dans la zone agricole des « Sartis », périphérique aux marais, accentue encore davantage la sentence émise pour la Bergeronnette printanière.

Déserts biologiques, nos champs et prairies le sont bel et bien.



# Hivernage, migration & résidents non nicheurs

Cette rubrique reprend l'ensemble des 57 espèces qui ont transité par les marais, voire y ont résidé, sans s'y installer pour tenter une reproduction. Elle regroupe dès lors les migrateurs actifs qui survolent simplement le site ou s'y arrêtent pour des durées variables, des hivernants, des résidents non nicheurs,...

## Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus bewickii*)

En première période hivernale, 10 adultes stationnent sur les étangs du site jusqu'au 18-01 puis 5 survolent la réserve le 19-01 et les 3 derniers sont notés le 30-01.

Il faut attendre 9 mois pour revoir ce gracieux volatile. Les 2 premiers adultes s'alimentent sur les marais à partir du 29-10. Ils sont rapidement suivis par d'autres qui font progresser le contingent local jusqu'à un maximum de 12 adultes le 20-11. Si 11 d'entre eux se maintiennent du 22 au 27-11, l'effectif se stabilise à 8 hivernants jusque la fin de l'année.



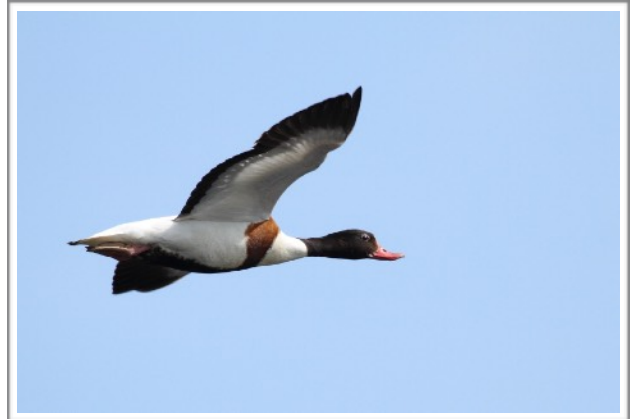
## Oie rieuse (*Anser albifrons*)

Pour le peu qu'il s'agisse toujours du même, un oiseau est irrégulièrement observé pendant un mois du 08-01 au 08-02. La présence de 2 individus le 10-02 marquant le départ définitif de l'espèce en première période hivernale.

Le passage en vol d'un exemplaire le 29-10 permet de renouer avec cet anséridé après plus de 8 mois. Un adulte entame ensuite une halte prolongée du 05 au 23-11 puis un immature de 1<sup>er</sup> hiver le 10-12.

### Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Le durcissement des conditions climatiques en début d'année draine des fuyards qui s'accumulent toujours davantage : 13 individus le 02-01, 16 le 08-01, 27 le 13-01, 31 le 14-01, 34 le 19-01, 35 le 26-01 et 43 le 02-02 (record de l'année). S'ils sont toujours une 40<sup>aine</sup> le 10-02, le radoucissement mais, surtout, un printemps qui ne va plus tarder et pousse déjà certains à parader et rejoindre leurs zones de nidification



provoquent des départs qui n'auront de cesse de s'intensifier : 29 exemplaires le 11-02, 27 le 18-02, 21 le 28-02, 14 le 04-03, 12 le 19-03, 22 le 07-04 et 12 le 15-04.

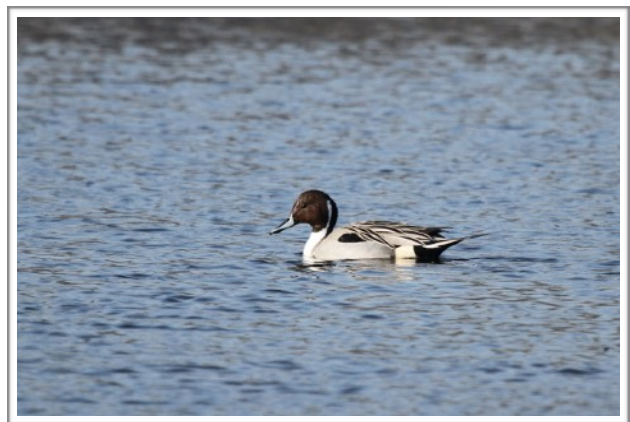
Parades au sol et en vol, ainsi que recherches assidues d'habitats favorables à l'établissement du nid n'aboutissent, cette saison encore, à aucune reproduction avérée. Pire, pas le moindre cantonnement.

Hormis de faibles maxima (notamment 9 ind. le 06-06) et des contacts uniques de 7 en vol le 14-07 puis 1 le 06-08, il faut attendre le 27-08 pour que l'espèce réintègre plus nettement les marais suite au survol de 24 oiseaux. Cette ligne du temps confirmant la fidélité de l'espèce à aller muer en mer de Wadden en juillet.

Outre qu'il met du temps à s'étoffer, l'effectif local ne sera guère important par la suite : 1 ind. jusqu'au 21-10, 2 du 23-10 au 10-11, 14 les 17-11 & 27-12 et 16 le 16-12.

### Canard pilet (*Anas acuta*)

Hormis 6 individus le 13-01, les hivernants demeurent rares en première période. Au moins 1 ♂ et 1 ♀ stationnent sur les marais en février. Les beaux jours étant pressentis, les mouvements commencent à s'intensifier au gré des départs et arrivées. Sans qu'il soit toujours possible de cerner précisément qui reste et qui part : 4♂&3♀ le 04-03, 4♂&1♀ le 09-03, 4♂&2♀ du 17 au 31-03, 2♂&1♀ du 01 au 03-04, 1♂&1♀ du 04 au 15-04 puis plus aucun contact.



Après un peu plus de 5 mois d'absence, ce bel anatidé renoue avec les marais à partir du 20-09 suite à la brève halte de 2 erratiques post-nuptiaux. Octobre marque l'installation d'une population pérenne qui n'aura de cesse de s'intensifier : 1 à 3 exemplaires du 04 au 13-10, 5 le 20-10, 6 les 30-10 & 01-11 et 2♂&6♀ les 16 & 17-11. La seconde période hivernale qui s'approche provoque des départs successifs jusqu'au dernier isolé qui n'est plus revu au-delà du 15-12.

### Canard siffleur (*Mareca penelope*)

Audible de loin, cet anatidé est parfois bien plus facile à entendre qu'à voir. Outre qu'il se repaîsse en des coins reculés des marais, il se déplace beaucoup. Les fluctuations d'effectif d'un comptage à l'autre, sur une même journée parfois, ne correspondent donc pas systématiquement à de réels mouvements migratoires.



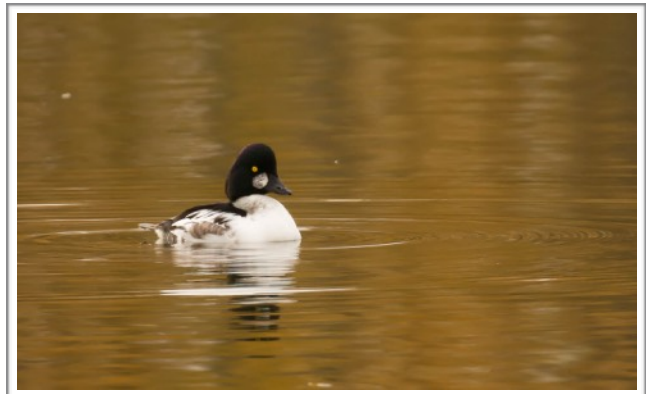
Sa population hivernante oscille au sein des marais du simple au double avec un pic de 25 individus le 03-02. Le printemps approchant à grands pas, sa diminution s'accroît toujours davantage : 21 oiseaux les 18 & 23-03, 18 le 24-03, 7 le 26-03 et les 4 derniers le 08-04.

Plusieurs données enregistrent l'erratisme d'individus dont le statut à cette période de l'année n'est pas toujours aisé à saisir. Départ hâtif, échec de la reproduction, non-nicheur ? Cela concerne un ♂ du 11 au 13-06 puis 2 ind. le 03-07 et un dernier le 06-07.

La dispersion postnuptiale initie l'arrivée de migrants, sans réel afflux : 1 oiseau le 05-10, 3 le 09-10, 6 le 29-10, 4 le 16-11, 5 le 17-11, 3 le 11-12 et un ultime ♂ le 27-12.

### Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

Espèce très mobile, qu'il est dès lors difficile de recenser correctement, le Garrot à œil d'or l'est assurément. Seuls des comptages concertés (de type RHOE) ou aux dortoirs permettent de connaître au mieux l'effectif à ces moments précis.



En première période hivernale, les

maxima atteignent 12♂&8♀ le 11-01 (record de l'année), 15 individus le 10-02 et 7♂&5♀ le 11-03. Si 3♂&2♀ sont encore présents le 28-03, un ultime contact de 1♂&1♀ intervient le 15-04.

Observation inaccoutumée, une ♀ esseulée fait une brève halte sur les marais du 30-06 au 03-07.

Cet anatidé est revu environ trois mois plus tard. Mais, hormis une ♀ les 04 et 05-10 puis 1♂&1♀ le 29-10, il faut attendre les mois suivants pour que l'effectif local atteigne au moins 7♂&4♀ les 25-11 et 27-12 (stable).

### **Harle piette (*Mergellus albellus*)**

Une ♀, présente du 01 au 13-01, est rejointe par une seconde à partir du 14-01 puis une 3<sup>ème</sup> à partir du 04-03. Restées ensemble jusqu'au 09-03, une ♀ esseulée est vue une dernière fois le 14-03.

Un ♂ fait une courte halte le 15-03.

Après plus de 9 mois sans aucun contact, l'année se termine sur une possible ♀ observée le 26-12 trop brièvement et dans de mauvaises conditions pour en être totalement assuré.

### **Harle bièvre (*Mergus merganser*)**

Seuls des comptages concertés ou aux dortoires peuvent, un tant soit peu, appréhender au mieux la population hivernante.

En première période hivernale, l'effectif semble stable avec 14♂&11♀ le 18-01 et 15♂&11♀ le 25-02. Après un dernier pic de 10♂&14♀ le 04-03, ces visiteurs désertent toujours davantage les marais et finissent par atteindre un dernier couple le 25-03 puis une ♀ tardive le 01-04.



Un peu moins de 7 mois plus tard, cet anatidé renoue avec la réserve suite à l'arrivée de 3♀ le 28-10.

Disparates, les données fournissent néanmoins des pics de présence mais restent peu aisées à extrapoler au vu des différents ratios ♂/♀ : 1♂ de 1<sup>er</sup> hiver, 4♂&16♀ le 22-11, 12♂&11♀ le 02-12, 13♂&9♀ le 05-12, 10♂&19♀ le 10-12 (record de l'année) et 3♂ de 1<sup>er</sup> hiver, 8♂&8♀ le 22-12.

### **Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)**

Au vu de l'espacement des données, il est peu probable que des individus aient séjournés sur les marais. Il paraît donc vraisemblable d'estimer à un peu moins d'une 100<sup>aine</sup> le nombre d'oiseaux qui ont transité par le site, lors d'un simple survol pour la grande majorité d'entre eux.



Ce bel échassier a été observé à 14 reprises entre le 23-02 et le 15-09. Principalement lors du passage pré-nuptial car seules deux données ont été récoltées par la suite : 8 individus le 07-07 et 1 le 15-09 (le dernier de l'année).

Les migrateurs actifs certains se répartissent chronologiquement comme suit : 60 le 06-03 (record de l'année), 1 le 14-03, 9 (6+3) le 16-03 et 2 le 03-05.

### **Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*)**

Dès le 1<sup>er</sup> contact qui intervient le 28-04, ce rapace est observé chaque mois jusqu'en septembre.



Si deux résidents peuvent être clairement identifiés, toutes les autres données semblent se rapporter à des survols par des migrateurs actifs ou à de courts arrêts. En effet, un premier oiseau séjourne au sein des marais pendant un peu plus de 3 semaines (du 13-08 au 04-09) puis un second plus brièvement (du 25 au 27-09).

Des migrateurs actifs isolés sont observés le 27-05 en direction de l'E et le 12-08 en direction du SO.

Des individus esseulés sont contactés les 05-06, 14-06, 29-06, 19-07 et 27-07. L'espacement de ces données ne permettant aucune interprétation valable quant au fait qu'il s'agisse d'un seul et même résident.

### **Milan noir (*Milvus milvus*)**

Si l'espoir fut permis en 2017 de voir enfin une nidification locale se concrétiser, il n'en fut malheureusement pas de même cette saison. Que dire d'autre lorsque l'ensemble des contacts se limite à cinq.

Après un migrateur actif en direction du N le 31-03 et un en phase de chasse le 30-04, un individu semble avoir possiblement effectué un bref séjour du 03 au 11-05. Plus aucune donnée n'ayant été obtenue par la suite.



### **Busard St-Martin (*Circus cyaneus*)**

Une ♀/imm. est notée à 6 reprises du 08 au 26-01. Une ♀ adulte en migration active en direction du SO survole les marais à haute altitude le 17-04. Un ♂ adulte observé le 26-04 est le seul de l'année.

En seconde période, une ♀/imm. est régulièrement contactée jusqu'en fin d'année.



### **Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)**

Ce rapace est peu vu en 2018 : un individu en vol le 25-02, 1 le 21-07 et une ♀ immature le 11-08.

### **Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)**

Les données disparates obtenues en 2018 accèdent une fréquentation sporadique et aléatoire des marais par l'espèce.

A l'exception de 2 individus observés en phase de chasse les 15-01 et 10-04, toutes les autres données relatent un oiseau seul.





Un immature semble apprécier le garde-manger abondant offert par les marais et y séjourne au moins du 16 au 19-07, voire jusqu'au 05-08.

### **Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)**

Les passages pré et postnuptiaux offrent chacun un contact de l'espèce : 2 individus le 24-03 et 4 le 02-08.

### **Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)**

Des oiseaux isolés survolent les marais les 18-03 et 08-05.

### **Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)**

Hormis 15 individus qui adoptent un cap peu adéquat vers le S le 11-03, toutes les autres données mettent en lumière la migration active de l'espèce.

Avec 5 bandes, importantes de surcroît, le passage pré-nuptial est prédominant : 15 ind. le 07-03, 19 le 09-03, 34 le 11-03 et une 40<sup>aine</sup> le 19-03.

Un seul contact, tardif de plus, concrétise l'erraticisme automnal de l'espèce avec 8 exemplaires en vol vers le SO le 01-11.

### **Bécasseau variable (*Calidris alpina*)**

Un migrateur fait une brève halte et se nourrit sur les vasières de l'étang B d'Harchies, du 26 au 28-08.

### **Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)**

Hormis un individu noté le 18-02, le passage pré-nuptial draine très irrégulièrement quelques isolés jusqu'au 05-06. Ils sont un peu plus nombreux à transiter par les marais à l'issue de la période de reproduction, voire à y séjourner, du 29-06 au 23-11. Sans jamais atteindre un important contingent car les maxima se limitent à 2 exemplaires les 13-07, 21-08 et 01-09.



### Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)

Le passage prénuptial se concentre sur le mois de mai. Après un 1<sup>er</sup> observé tardivement le 06, un pic de 6 individus intervient déjà le lendemain puis s'estompe petit à petit avec 3 le 09, 2 le 11 et au moins 1 du 12 au 25-05.



Un peu moins de deux mois se passent alors, avant que l'espèce ne renoue avec les marais. En juillet, 4 oiseaux fréquentent le site le 19, 3 le 21, 2 le 24 et 7 du 25 au 31.

En août, hormis 8 exemplaires le 1<sup>er</sup> et 6 le 21, au moins 2 sont notés à 4 reprises du 03 au 26. Par la suite, des isolés sont contactés de manière sporadique du 28-08 au 21-10 (dernier de l'année).

### Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

Des données rares, disparates et suffisamment espacées permettent d'estimer qu'environ 11 oiseaux différents ont transités par les marais ou s'y sont remplumés avant de continuer leur route.



Hormis un individu mentionné le 24-10 sur les vasières de l'étang B d'harchies, les 7 autres données ont toutes été obtenues lors du passage prénuptial (soit du 09-03 au 09-05). Les faibles maxima étant de 4 exemplaires le 17-03 et 2 le 08-05.

### Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*)

Un à deux migrateurs font une halte alimentaire brève ou plus longue. Selon que l'on considère que les contacts d'un oiseau du 20 au 21-10 puis un second le 03-11 sont distincts ou concernent un seul et même visiteur.

### Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

De 5 à 6 individus différents s'arrêtent sur les marais du 10-04 au 17-05. Le maximum atteignant 2 exemplaires le 14-05. Après un peu plus de deux mois, l'erratisme postnuptial permet à l'espèce de renouer avec le site du 28-07 au

27-09. A nouveau, ce sont alors 5 à 6 visiteurs qui, pour la plupart, se contentent de survoler les marais.

### **Barge à queue noire (*Limosa limosa*)**

Des 4 migrateurs qui s'arrêtent sur les marais le 09-03, un seul d'entre eux est revu une ultime fois le 11-03. Pour le peu qu'il s'agisse, bel et bien, du même oiseau.

### **Courlis cendré (*Numenius arquata*)**

Après l'unique audition d'un individu le 24-03, il faut attendre 5 mois pour revoir l'espèce. Mais de simples survols d'oiseaux esseulés les 23-08 et 02-09 montrent que les liens entre ce limicole et les marais sont ténus.

### **Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)**

Le passage actif d'un migrateur en direction du S le 22-08 constitue l'ultime donnée de 2018.

### **Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)**

Discrète par essence, la Bécassine des marais est de fait repérée lorsqu'elle s'envole ou lors de ses périodes de nourrissage ou de repos sur des vasières découvertes.



La plupart des données relate des oiseaux épars repérés fortuitement. Quelques maxima sont néanmoins obtenus de cette manière : 5 ind. le 04-03, 6 les 10 & 25-08, 7 les 14 & 25-10, 8 le 28-08, 10 le 15-10 et 11 le 09-01 (record de l'année).

Il est également à signaler que l'absence de l'espèce semble totale du 24-03 au 26-07.

### **Goéland argenté (*Larus argentatus*)**

Les comptages aux dortoirs (essentiellement sur l'étang de Pommeroeul) sont les plus à même de fournir les totaux les plus aboutis. En première période hivernale, les maxima mensuels y sont de 480 individus le 18-01, 56 le 08-02 et 34 le 19-03.

L'espèce est très peu vue par la suite et il faut attendre l'errance postnuptiale puis l'hivernage pour la voir renouer avec les marais. Chronologiquement, la

fréquentation estimée du dortoir de l'étang de Pommeroeul atteint 45 oiseaux le 05-10, 300 le 31-10, 120 le 23-11, 40 le 18-12 et 25 le 22-12.

### **Goéland leucophée (*Larus michahellis*)**

Les marais sont peu fréquentés par l'espèce en première période hivernale. Les faibles pics de présence étant de 4 individus le 21-01 et 20 le 18-01 sur l'étang de Pommeroeul.

Après environ trois mois d'absence, ce laridé est revu à partir du 29-07 mais de manière toujours aussi sporadique. Ses effectifs n'augmentant durablement qu'une fois l'automne venu. Dans de faibles proportions cependant avec au maximum 15 oiseaux le 01-11.

### **Goéland pontique (*Larus cachinnans*)**

Dortoir pour l'ensemble des laridés qui fréquentent les marais ou y passent simplement, l'étang de Pommeroeul ne manque d'attirer ce goéland dont les pics de présence atteignent 6 individus les 02 & 24-01 et 13-03 mais, surtout, 26 le 18-01.

Après 7 ½ mois d'absence totale, l'espèce renoue avec le site à partir du 16-11. A l'exception de 5 oiseaux le 25-11 et 6 le 23-11, tous les autres contacts sont sporadiques et concernent des isolés sans cesse différents.

### **Goéland brun (*Larus fuscus*)**

En janvier, le dortoir de l'étang de Pommeroeul retient l'attention d'au moins 17 individus le 04, 28 le 18 et 32 le 24. Au-delà, les contacts ponctuels concernent tout au plus de 1 à 3 oiseaux jusqu'en seconde décade de juillet.

Onze migrateurs actifs survolent la réserve le 23-07, alors qu'ils cinglent vers l'O.

En constante augmentation dès juillet avec 25 ind. le 28-07, 48 le 31-07 et 69 le 31-08, les concentrations deviennent davantage importantes par la suite. En effet, réactivé par les laridés qui s'y installent en nombre, le dortoir de l'étang de Pommeroeul accueille des maxima fluctuants de 330 ind. le 05-10, 100 le 23-10, 1500 le 31-10, 80 le 23-11 et 52 le 10-12.

### **Mouette pygmée (*Hydrocoloeus minutus*)**

Au moins une 15<sup>aine</sup> de migrateurs différents fait halte dans les marais ou les survole lors du passage printanier, durant un mois du 07-04 au 07-05.

En avril, l'étang B d'Harchies fait office de garde-manger pour un premier oiseau (immature 2A) le 07, un individu le 15 et 7 le 29. L'étang de Pommeroeul prend le relais en mai en accueillant 6 adultes en PN le 06, dont un dernier est toujours présent le lendemain.

### **Guifette noire (*Chlidonias niger*)**

Le passage pré-nuptial draine entre 5 et 7 migrateurs majoritairement sur les étangs A & B d'Harchies entre les 20-04 et 28-05. Les maxima de cette période atteignant 2 individus le 20-04 et 2 adultes en PN le 11-05.



Un peu plus de trois mois plus tard, l'erraticisme post-nuptial apporte un nouveau contingent de visiteurs qui profitent à nouveau des étangs A & B d'Harchies pour se replumer avant

de poursuivre vers leurs quartiers d'hivernage. Au moins 7 migrateurs distincts peuvent être distingués dans le lot de données : un juvénile de 1<sup>er</sup> été du 06 au 10-09, un adulte en plumage inter-nuptial le 15-09, un juvénile de 1<sup>er</sup> été du 24 au 28-09, 3 immatures de 1A le 05-10 et un dernier adulte en plumage inter-nuptial du 11 au 14-10.

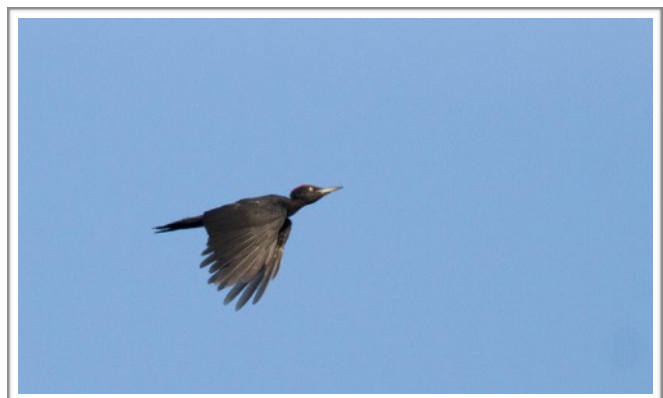
### **Martinet noir (*Apus apus*)**

Les 4 premiers de l'année sont observés le 20-04. Ils sont déjà 30 le 23-04 et même 60 le lendemain. Les maxima de ce passage pré-nuptial étant marqués par de ponctuelles bandes qui survolent les étangs ou s'y alimentent : 50 ind. les 25-04 & 18-05 et 75 le 01-05.

Pressés de quitter au plus vite les contrées nordiques qui deviendront assez vite défavorables à leur alimentation pour rejoindre des quartiers de l'autre hémisphère, gorgés d'insectes, les pics de passage sont bien moindres à l'issue de leur reproduction avec une 15<sup>aine</sup> d'oiseaux le 06-08 puis une 10<sup>aine</sup> tout au plus le 18-08. Les 3 derniers de l'année sont vus le 21-08.

### **Pic noir (*Dryocopus martius*)**

Pas un seul mois sans qu'une observation du plus grand de nos picidés ne soit réalisée. Ces contacts réguliers sont néanmoins disparates et peu interprétables. Ce qui semble certain, c'est qu'aucune reproduction locale n'est venue couronner cette saison.



Après des contacts réguliers, surtout auditifs, d'au moins un oiseau en janvier, identifié comme ♂ le 30 sur base de photos, un chanteur entonne ses ricanements de parade rehaussés des coups de klaxon jusqu'en seconde décade de février. Et une ultime fois le 04-03, de manière tout à fait ponctuelle.

Bien que deux individus soient notés le 25-06, leurs strophes amoureuses n'ont pu concrétiser la formation d'un couple et, moins encore, l'établissement d'un nid.

Après une relative discrétion en juillet et une quasi-absence en septembre, l'espèce est à nouveau bien installée et très souvent détectée d'octobre à décembre.

### **Pic mar (*Dendrocoptes medius*)**

Au moins un oiseau est détecté, le plus souvent entendu, à 6 reprises du 14-09 au 22-11.

### **Alouette lulu (*Lullula arborea*)**

Trois migrateurs actifs en vol vers le SO sont observés le 15-10 et un dernier le 20-10.

### **Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)**

La 1<sup>ère</sup> de l'année fait une halte le 09-03 sur l'étang B d'Harchies. Avec précédemment 2 migrateurs actifs en direction du NE le 16-03, 2 le 07-04 et 1 le 08-04, l'arrivée d'une bande d'une 60<sup>aine</sup> le 15-04 marque le retour généralisé de l'espèce. Hormis environ 200 exemplaires en halte le 22-04, les autres maxima sont bien moindres et atteignent tout au plus entre 30 et 40 individus le 30-04, 25 le 19-05 et 60 le 31-07. La dernière Hirondelle de rivage de l'année est mentionnée le 10-09, alors qu'elle s'alimente sur l'étang A d'Harchies, avant de poursuivre sa route vers des quartiers plus à même de subvenir à ses besoins.

### **Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*)**

Des retours en des dortoirs distincts qui interviennent en première période hivernale concernent des totaux très très différents. Si un seul rejoint le dortoir établi dans la roselière A d'Harchies le 26-01, ils sont 54 à faire de même le 09-03 dans celui de la « Roselière des 15 Parts » toujours à Harchies et, surtout, 150 le 01-02 dans celui de la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul.

Si 25 migrateurs en halte sont découverts le 02-04 dans la zone agricole des « Sartis », seuls des isolés sont encore notés les 03 et 06-04.

Six mois plus tard exactement, un 1<sup>er</sup> visiteur est renseigné à partir du 07-10. Dès cet instant, hormis un faible pic d'une 20<sup>aine</sup> d'oiseaux le 02-12, de 1 à 2 hivernants sont régulièrement vus en novembre puis de manière plus sporadique en décembre.

### **Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)**

Le passage prénuptial fournit un très faible contingent de visiteurs avec des isolés les 24-03, 01-04 et 08-05, 15 le 02-04 et encore 2 le 06-04.

Un peu moins de 6 mois plus tard, les deux oiseaux découverts le 04-10 mettent un terme à l'absence locale de l'espèce.

Quelques migrateurs actifs cinglent au-dessus des marais en direction du SO : 6 le 12-10, 11 le 20-10 et 4 le 01-11.

Après une donnée réconfortante d'environ 50 individus qui reviennent au dortoir le 06-11 dans la roselière A d'Harchies, les trop rares suivantes enregistrent seulement un isolé le 21-11 et 3 ultimes courageux le 02-12.

### **Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)**

Parallèlement à de faibles maxima de 4 individus notés le 02-09 et 2 le 20-09, des isolés sont observés à seulement 5 reprises entre les 21-01 et 07-04 puis à 3 reprises entre les 28-08 et 21-11.

Aucune donnée n'est obtenue durant la période de reproduction, au sens le plus large (soit du 07-04 au 28-08).

### **Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)**

Un ♂ qui interrompt sa migration le 22-04 et reprend des forces dans la réserve constitue l'unique donnée de l'espèce en 2018.

### **Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)**

Un ♂, probablement le même de surcroît, est observé les 07 et 17-03. Un bref séjour d'une grosse semaine concrétise de nos jours la survivance d'une espèce dans la banque de données, alors qu'il y a quelques décennies sa reproduction locale était assurée et même fortement confortée au niveau régional.

### **Grive mauvis (*Turdus iliacus*)**

L'espèce est finalement peu présente ou peu vue en première période hivernale. Les faibles maxima étant de 15 individus en janvier et 35 en février. Des retours aux dortoirs sont constatés en soirée les 14-03 (5 ind.), 16-03 (15 ind.), 17-03 (45 ind.), 19-03 (60 ind.) et 20-03 (8 ind.).

Après un dernier pic d'environ 30 oiseaux le 31-03, la dernière est notée le 07-04.

Six mois plus tard exactement, les premiers visiteurs sont de retour dans la réserve. La population maximale de ce mois d'octobre oscillant entre 35-36

individus. L'hivernage devient plus important par la suite avec des pics de 50 exemplaires le 01-11, 60 le 22-11, 90 le 22-12 et 150 les 25-11 & 11-12.

Un chanteur est entendu le 10-11 et quelques migrateurs survolent les marais en direction du S : 10 le 20-10 et 4 (1+3) le 06-11.

### **Grive litorne (*Turdus pilaris*)**

Maximum en janvier avec +/-370 individus le 08-01, l'hivernage se stabilise à un niveau bien moindre par la suite. Des retours aux dortoirs sont observés avec 55 oiseaux le 14-03, 50 le 16-03, 124 le 19-03, 54 le 20-03 et 31 le 24-03.



Après une dernière vue le 31-03, il faut attendre un peu moins de 7 mois pour revoir l'espèce au cœur des marais (+/-20 ind. le 19-10). Par la suite, ce turdidé est présent en permanence avec des pics de 150 oiseaux les 26-10 et 30-12.

Quelques migrateurs actifs survolent les marais en direction du SO : 18 le 05-11 et 2 (1+1) le 06-11.

### **Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapilla*)**

Des oiseaux, apparemment esseulés, sont notés épisodiquement jusqu'au 07-04.

Un chanteur étant même repéré le 25-03 sur Hensies.

Pour le peu que cette absence soit réelle, l'espèce n'est revue qu'à partir du 12-09. Après d'éphémères contacts, de 1 à 4 hivernants sont plus régulièrement contactés en novembre et décembre.



### **Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)**

L'individu mentionné le 25-08 pourrait également être celui revu une dernière fois le 01-09. Les lieux d'observation étant proches, ainsi que les dates de contact.



### **Mésange noire (*Periparus ater*)**

L'espèce est peu fréquente avec seulement des isolés les 25-02 et 14-06 puis 2 individus vus le 24-11.

### **Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*)**

Un individu est entendu le 22-11 depuis la digue A/B.

### **Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*)**

Après l'envol de 6 individus le 14-01 dans la roselière A d'Harchies, au moins 3 le 26-01 et 1 seul le 11-02, des hivernants plus affirmés sont observés. Outre 3-4 oiseaux le 04-03 et même 5 le lendemain, de 1 à 3 sont régulièrement contactés jusqu'au 24-03.



Le retour des frimas, environ 7 mois plus tard, draine quelques fuyards au sein des marais : 2 ind. qui s'envolent

le 02-11 de la roselière de l'étang de Pommeroeul, 1 le 05-11 dans la roselière B d'Harchies et 1 ♀ le 22-11 dans la roselière A d'Harchies.

### **Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)**

La plupart des données concerne des oiseaux qui survolent les marais. Une bande qui fait bombance sur les prairies B d'Harchies voit son effectif s'amenuiser jour après jour. De 65 individus le 25-06, ils ne sont plus que 12 le 02-07.



Neuf migrateurs actifs, clairement identifiés comme tels, survolent les marais le 05-11 en direction du SO.

### **Pinson du nord (*Fringilla montifringilla*)**

Si des isolés ne sont vus qu'à deux reprises en janvier, de 1 à 3 le sont toujours aussi irrégulièrement jusqu'en mars. L'écoute d'un chanteur le 07-04 met un terme à la présence de l'espèce.

Quatre migrateurs actifs en vol vers le SO le 12-10, ainsi qu'un isolé en halte mettent un terme à un peu plus de 6 mois d'absence de l'espèce dans les marais.

Hormis un maximum de 9 individus le 31-10, de 1 à 2 sont ponctuellement renseignés jusqu'en fin d'année.

### **Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)**

Avec seulement 4 données d'oiseaux en vol pour l'ensemble de l'année écoulée que dire de plus !

### **Sizerin flammé (*Acanthis flammea*)**

Seule la première période hivernale fournit des données en 2018. Ces dernières sont à ce point si rares et disparates, qu'il est préférable de les annoter chronologiquement, sans essayer d'en tirer quelques conclusions hasardeuses : 3 individus le 08-01, 10 le 16-01, 7 en vol le 19-01, 6 le 08-02, 2 le 25-02 et des isolés les 17-03 et 08-04.

### **Sizerin cabaret (*Acanthis cabaret*)**

Ces sizerins ne sont observés qu'en janvier et novembre, lors de leurs recherches continuelles de nourriture durant ces périodes plus froides.

Après 18 individus notés le premier jour de l'année, deux le sont encore le 08-01 et un seul le 22-01. En novembre, deux sont contactés le 01-11 et un dernier l'est le 03-11.

### **Tarin des aulnes (*Spinus spinus*)**

L'hivernage concentre une 30<sup>aine</sup> d'individus en janvier (plus précisément 32 le 02-01), 45 le 07-02 et de 20 à 30 jusqu'en 1<sup>ère</sup> décade de mars. Les derniers étant vus le 27-03.



Après que le passage vers le S de deux migrants actifs le 27-09 ait marqué un premier contact, les premiers hivernants ou fuyards climatiques sont observés le 12-10. La population locale de s'étoffera guère par la

suite avec une 10<sup>aine</sup>, tout au plus, en octobre et 20 du 06-11 jusqu'à la fin d'année.

### **Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)**

Minimum deux oiseaux fréquentent le site du 15 au 17-11 au moins.

# Raretés

Cette rubrique reprend les 26 espèces les plus rares en 2018. Si certaines sont annuelles ou le deviennent petit à petit, d'autres se montrent beaucoup plus rarement dans le périmètre des marais.

## Caille des blès (*Coturnix coturnix*)

Un migrateur en brève halte est entendu le 11-06 non loin du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul, dans la zone agricole qui longe la chaussée Brunehaut. Il est devenu si rare de nos jours d'entendre en nos contrées hennuyères ce chant si caractéristique, qu'il est impératif de mentionner ce contact parmi la rubrique des espèces rares !

## Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*)

Un adulte en PN est posé pendant ½ heure le 09-06-2018 sur la façade avant de la héronnière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies puis s'envole, disparaît à l'arrière et n'est plus revu.

Prometteuse en 2016, l'installation de cette espèce semble s'éloigner toujours davantage depuis. Mais d'autres ardéidés, nicheurs aujourd'hui, ont suivi cette même courbe en dents de scie avant d'y parvenir. Patience donc ...

## Héron pourpré (*Ardea purpurea*)

Des oiseaux esseulés sont observés lors des passages pré et postnuptiaux : un individu posé le 20-04 et un en vol le 27-08.

## Cigogne noire (*Ciconia nigra*)

Chaque passage apporte une donnée de migrants actifs qui cinglent vers une direction adéquate : un individu vers le NE le 12-05 et 2 vers l'O le 22-08.

## Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*)

Un individu s'alimente sur les marais au moins du 20 au 24-09.

**Aigle pomarin (*Clanga pomarina*)**

Un plus que probable oiseau de cette espèce (au vu des photographies prises) survole les marais le 14-07. Validée par la Commission d'Homologation , cette donnée constituerait une première pour le site.



Aigle romarin survolant brièvement les Marais d'Harchies (14 juillet 2018, Nicole Joly)

**Milan royal (*Milvus milvus*)**

Des isolés survolent les marais les 07-03, 13-05 et 18-07.

**Buse pattue (*Buteo lagopus*)**

Un seul et unique oiseau est observé en vol le 18-03 sur la partie « Pommeroetul » des marais.

### **Faucon émerillon (*Falco columbarius*)**

Un exemplaire en phase de chasse est repéré le 09-11 au crépuscule, alors qu'il entame un piqué vers les roselières de l'étang A d'Harchies.

### **Grue cendrée (*Grus grus*)**

Des contacts uniques sont obtenus lors des passages pré et postnuptiaux : 2 individus en migration active en direction de l'E le 06-03 et 12 en direction du S le 31-10.

### **Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)**

Deux migrateurs actifs en direction du NE survolent en soirée le 21-04 l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, sans s'y arrêter.

### **Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)**

Brève halte d'un seul et unique exemplaire le 05-10 sur les vasières de l'étang A d'Harchies.

### **Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)**

La découverte d'un individu en vol actif en direction du SO le 30-12 permet à ce limicole d'intégrer de justesse la liste des espèces observées au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2018.

### **Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*)**

Deux individus sont poussés à l'envol le 26-01 sur le teruil de Pommeroeul et une seconde donnée renseigne un oiseau le 23-10.

### **Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*)**

Un individu de 2<sup>ème</sup> été fait une brève halte le 30-06 au sein des marais.

Voici cette observation de Vincent Dufour telle que relatée sur [www.observations.be](http://www.observations.be) :

*« Vu une première fois vers 11h35, alors que nous sommes face à la prairie Ziane. Nous sommes attirés par le fait que toutes les mouettes alarment et se sont envolées mais aucune autre espèce n'est en panique. J'exclus donc une attaque de rapace (type pèlerin) et, au moment où je me dis qu'il pourrait s'agir d'un dérangement humain (bague), j'aperçois un labbe durant 1 à 2 secondes. Il est assez bas et la végétation gêne considérablement l'observation de l'oiseau. Je finis par confirmer mon impression par une deuxième observation, trop brève pour identifier l'espèce. Je me presse de rejoindre l'observatoire d'Hensies mais la faible clameur des mouettes m'annonce la couleur, l'oiseau est parti. Nous restons dans l'observatoire espérant qu'il revienne. Ce sera le cas environ 40*

minutes après cette première observation. L'oiseau n'est pas beaucoup plus grand que les mouettes qu'il poursuit. Il a un plumage de type adulte pâle mais est encore marqué sur les sus-caudales et les axillaires. La queue possède des rectrices externes longues et pointues et la base des rémiges primaires sous aile est nettement pâle. Le ventre et les joues sont blanchâtres, le reste du plumage est gris sombre. Vraiment une belle surprise à cette période de l'année. »

#### **Goéland brun occidental (*Larus fuscus graellsii*)**

Deux individus se reposent le 22-12 sur l'étang principal d'Hensies.

#### **Sterne naine (*Sternula albifrons*)**

Un adulte fait une brève halte le 14-05 sur l'étang A d'Harchies.

#### **Guifette leucoptère (*Chlidonias leucopterus*)**

Un adulte en halte alimentaire le 20-04 sur l'étang B d'Harchies.

#### **Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*)**

Trois migrants en halte alimentaire le 08-04 sur l'étang B d'Harchies constituent la seule et unique donnée en 2018.

#### **Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*)**

Un chanteur est entendu le 08-01 sur Hensies.

#### **Effraie des clochers (*Tyto alba*)**

Rarement contactée, une Effraie des clochers est entendue néanmoins le 05-05 tard dans la nuit, alors qu'elle survole Hensies. Cette écoute fut possible grâce à la tenue d'une séance de capture de papillons de nuit à cette heure tardive.

#### **Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)**

Un individu, sans plus de précision, est noté le 07-04 puis des ♂ isolés les 09 et 19-05. Au vu de l'espacement des données, il est vraisemblable qu'il s'agisse de migrants différents.

#### **Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)**

Un migrant en halte est découvert le 27-08 sur la digue A/B.

#### **Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)**

Un ♂ est découvert le 06-05 sur le chemin des Maillettes à Harchies, au-delà de la grande peupleraie « Macau ».

**Sizerin boréal (*Acanthis flammea flammea*)**

L'observation d'une 10<sup>aine</sup> d'oiseaux se nourrissant de carottes d'aulnes le 16-01 à Pommeroeul, le long du chemin de halage de l'ancien canal, constitue la seule et unique donnée pour 2018.

**Bouvreuil pivoine écarlate (*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*)**

Au moins un individu est repéré aux cris le 30-12 sur la partie « Pommeroeul » des marais.



# Espèces férales

Cette rubrique reprend l'ensemble des 5 espèces férales, exotiques ou échappées de captivité qui ont fréquenté les marais, sans y nidifier.

## Bernache de Hutchins (*Branta hutchinsii hutchinsii*)

Après 8 individus présents le 29-10, de 1 à 5 se nourrissent sur les prairies B d'Harchies uniquement en novembre.

## Bernache nonnette (*Branta leucopsis*)

La population hivernante culmine à environ 300 individus en première période. Au-delà de la mi-février, les départs s'amorcent et amenuisent toujours davantage cet important effectif : 235 exemplaires le 27-02, 230 le 19-03, 120 le 26-03 et les 4 dernières sont surprises en vol le 08-04.



Un peu plus de 5 mois plus tard, les 2 premières sont observées le 17-09 et elles sont déjà environ 200 le 26-09. Par la suite, les maxima grimpent de 233 oiseaux le 01-11 à 276 le 16-11 (record de cette seconde période).

## Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)

Un seul et unique individu est découvert le 01-08 sur l'étang A d'Harchies.

## Canard mandarin (*Aix galericulata*)

Un ♂ adulte stationne du 01 au 02-01 sur l'étang A d'Harchies.

## Perruche à colier (*Psittacula krameri*)

Un individu est repéré le 16-12 sur le teruil d'Harchies.



# Liste récapitulative des espèces observées dans les Marais d'Harchies (1964 - 2018)

Ce ne sont pas moins de 314 espèces, dont 10 sous-espèces, 27 espèces férales, exotiques ou échappées qui ont été observées dans les Marais d'Harchies depuis 1964. La liste récapitulative qui suit est basée sur les données personnelles de Marius Loison , Dirk & Luc Verroken, ainsi que sur deux synthèses plus vastes, relatives à l'ensemble du Hainaut Occidental, rédigées par Hugues Dufourny et Mathieu Derume (mise à jour).

Pour compléter ce travail, les données du portail d'encodage « [observations.be](http://observations.be) » ont été intégrées à partir de 2004.

## Adaptation du statut de ces espèces

Les espèces très rares ou accidentelles sont indiquées en caractères gras (rouge). Les espèces rares ou très irrégulières sont notées en italique (rouge). A titre d'exemple, la *Mésange huppée* bien que commune en Belgique est moins observée que le Bihoreau gris dans les Marais d'Harchies qui est une espèce **rare** en Belgique.

Dans certains cas, il n'a pas été possible de restreindre une espèce à un statut précis, afin de ne pas se limiter à une interprétation qui serait par trop subjective.

## Bibliographie

DUFOURNY, H. (2000) : Liste complète des oiseaux observés en Hainaut Occidental - période 1964 à 2000. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2000* : 90 - 98.

DUFOURNY, H. (2001) : Liste des espèces échappées de captivité en Hainaut Occidental - période 1984 à 2000. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2001* : 80-82.

DERUME, M. (2003-2004) : Nouvelle liste des oiseaux observés en Hainaut Occidental. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2003-2004* : 72 - 80.

	Espèces	Nom scientifique
EXO	Dendrocygne fauve	Dendrocygna bicolor
	<b>Bernache à cou roux</b>	<b>Branta ruficollis</b>
	Bernache du Canada	Branta canadensis
	Bernache nonnette	Branta leucopsis
EXO	Bernache de Hutchins	Branta hutchinsii
EXO	Oie à tête barrée	Anser indicus
	Oie cendrée	Anser anser
	<b>Bernache cravant</b>	<b>Branta bernicla</b>
	<i>Oie des moissons de la toundra</i>	<i>Anser serrirostris</i>
	Oie rieuse	Anser albifrons
EXO	Cygne noir	Cygnus atratus
	Cygne tuberculé	Cygnus olor
	Cygne de Bewick	Cygnus columbianus bewick
	<i>Cygne chanteur</i>	<i>Cygnus cygnus</i>
EXO	Ouette de Magellan	Chloephaga picta
	Ouette d’Egypte	Alopochen aegyptiacus
	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna
EXO	Tadorne casarca	Tadorna ferruginea
EXO	Canard mandarin	Aix galericulata
EXO	Canard à crinière	Chenonetta jubata
EXO	Canard à collier	callonetta leucophrys
	Sarcelle d’été	Anas querquedula
EXO	Sarcelle cannelle	Spatula cyanoptera
	Canard souchet	Anas clypeata
	Canard chipeau	Anas strepera
	Canard siffleur	Mareca penelope
EXO	Canard siffleur du Chili	Mareca sibilatrix
	Canard colvert	Anas platyrhynchos
EXO	Canard des Bahamas	Anas bahamensis
EXO	Canard à bec rouge	Anas erythrophyncha
	Canard pilet	Anas acuta
	Sarcelle d’hiver	Anas crecca

	Espèces	Nom scientifique
	<b>Sarcelle à ailes vertes</b>	<b>Anas carolinensis</b>
EXO	Sarcelle tachetée	Anas flavirostris
	<i>Nette rousse</i>	<i>Netta rufina</i>
	Fuligule milouin	Aythya ferina
	<i>Fuligule nyroca</i>	<i>Aythya nyroca</i>
	<b>Fuligule à bec cerclé</b>	<b>Aythya collaris</b>
	Fuligule morillon	Aythya fuligula
	Fuligule milouinan	Aythya marila
	<i>Eider à duvet</i>	<i>Somateria mollissima</i>
	<b>Macreuse brune</b>	<b>Melanitta fusca</b>
	<i>Macreuse noire</i>	<i>Melanitta nigra</i>
	<b>Harelde boréale</b>	<b>Clangula hyemalis</b>
	Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula
	<b>Garrot d'Islande</b>	Bucephala islandica
	Harle piette	Mergellus albellus
	Harle bièvre	Mergus merganser
	<i>Harle huppé</i>	<i>Mergus serrator</i>
EXO	Érismature rousse	Oxyura jamaicensis
	Perdrix grise	Perdix perdix
ESC	Perdrix rouge	
	<i>Caille des blés</i>	<i>Coturnix coturnix</i>
EXO	Faisan vénéré	Syrnaticus reevesii
	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus
EXO	Faisan doré	Chrysolophus pictus
	<i>Plongeon catmarin</i>	<i>Gavia stellata</i>
	<b>Plongeon arctique</b>	<b>Gavia arctica</b>
	<b>Plongeon imbrin</b>	<b>Gavia immer</b>
	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis
	<i>Grèbe jougris</i>	<i>Podiceps grisegena</i>
	Grèbe huppé	Podiceps cristatus
	<i>Grèbe esclavon</i>	<i>Podiceps auritus</i>
	Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis

	Espèces	Nom scientifique
EXO	Tantale ibis	Mycteria ibis
	<i>Cigogne noire</i>	<i>Ciconia nigra</i>
	Cigogne blanche	Ciconia ciconia
	Ibis sacré	Threskiomis aethiopicus
	<b>Ibis falcinelle</b>	<b>Plegadis falcinellus</b>
EXO	Ibis de Ridgway	Plegadis ridgwayi
	Spatule blanche	Platalea leucorodia
	Butor étoilé	Botaurus stellaris
	<i>Blongios nain</i>	<i>Ixobrychus minutus</i>
	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax
	<b>Crabier chevelu</b>	<b>Ardeola ralloides</b>
	Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis
	Héron cendré	Ardea cinerea
	<i>Héron pourpré</i>	<i>Ardea purpurea</i>
	Grande Aigrette	Ardea alba
	Aigrette garzette	Egretta garzetta
	<b>Pélican frisé</b>	<b>Pelecanus crispus</b>
EXO	Pélican à lunettes	Pelecanus conspicillatus
	Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo
ssp	<i>Grand Cormoran atlantique</i>	<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>
	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus
	Bondrée apivore	Pernis apivorus
	<b>Elanion Blanc</b>	<b>Elanus caeruleus</b>
	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	<i>Circaetus gallicus</i>
	<b>Aigle pomarin</b>	<b>Clanga pomariunus</b>
	<b>Aigle botté</b>	<b>Hieraaetus pennatus</b>
	<b>Aigle criard</b>	<b>Aquila clanga</b>
	<b>Aigle de Bonelli</b>	<b>Aquila fasciata</b>
	Épervier d'Europe	Accipiter nisus
	Autour des palombes	Accipiter gentilis
	Busard des roseaux	Circus aeruginosus
	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus

	Espèces	Nom scientifique
	<b>Busard pâle</b>	<b>Circus macrourus</b>
	<i>Busard cendré</i>	<i>Circus pygargus</i>
	<b>Milan royal</b>	<b>Milvus milvus</b>
	<i>Milan noir</i>	<i>Milvus migrans</i>
	<i>Pygargue à queue blanche</i>	<i>Haliaeetus albicilla</i>
	Buse variable	Buteo buteo
	<i>Buse pattue</i>	<i>Buteo lagopus</i>
	Râle d'eau	Rallus aquaticus
	<b>Marouette poussin</b>	<b>Porzana parva</b>
	<b>Marouette de Baillon</b>	<b>Porzana pusilla</b>
	<i>Marouette ponctuée</i>	<i>Porzana porzana</i>
	Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus
	Foulque macroule	Fulica atra
	<i>Grue cendrée</i>	<i>Grus grus</i>
	<b>Huîtrier pie</b>	<b>Haematopus ostralegus</b>
	<i>Échasse blanche</i>	<i>Himantopus himantopus</i>
	<i>Avocette élégante</i>	<i>Recurvirostra avosetta</i>
	Vanneau huppé	Vanellus vanellus
	<i>Pluvier doré</i>	<i>Pluvialis apricaria</i>
	<i>Pluvier argenté</i>	<i>Pluvialis squatarola</i>
	Grand gravelot	Charadrius hiaticula
	Petit gravelot	Charadrius dubius
	<b>Gravelot à collier interrompu</b>	<b>Charadrius alexandrinus</b>
	Courlis corlieu	Numenius phaeopus
	Courlis cendré	Numenius arquata
	<i>Barge rousse</i>	<i>Limosa lapponica</i>
	Barge à queue noire	Limosa limosa
	<b>Tournepierre à collier</b>	<b>Arenaria interpres</b>
	<b>Bécasseau maubèche</b>	<b>Calidris canutus</b>
	Combattant varié	Philomachus pugnax
	<b>Bécasseau cocorli</b>	<b>Calidris ferruginea</b>
	<b>Bécasseau de Temminck</b>	<b>Calidris temminckii</b>

	Espèces	Nom scientifique
	<b>Bécasseau sanderling</b>	<b>Calidris alba</b>
	Bécasseau variable	Calidris alpina
	<i>Bécasseau minute</i>	<i>Calidris minuta</i>
	<b>Bécasseau tacheté</b>	<b>Calidris melanotos</b>
	Bécasse des bois	Scolopax rusticola
	Bécassine sourde	Lymnocyptes minimus
	Bécassine des marais	Gallinago gallinago
	<b>Phalarope à bec étroit</b>	<b>Phalaropus lobatus</b>
	<b>Phalarope à bec large</b>	<b>Phalaropus fulicarius</b>
	Chevalier guignette	Actitis hypoleucos
	Chevalier cul-blanc	Tringa ochropus
	Chevalier gambette	Tringa totanus
	<b>Chevalier stagnatile</b>	<b>Tringa stagnatilis</b>
	Chevalier sylvain	Tringa glareola
	Chevalier arlequin	Tringa erythropus
	Chevalier aboyeur	Tringa nebularia
	<b>Mouette tridactyle</b>	<b>Rissa tridactyla</b>
	Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus
	Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus
	Mouette mélanocéphale	Ichthyaetus melanocephalus
	Goéland cendré	Larus canus
	<i>Goéland marin</i>	<i>Larus marinus</i>
	<i>Goéland bourgmestre</i>	<i>Larus hyperboreus</i>
	<b>Goéland à ailes blanches</b>	<b>Larus glaucoides</b>
	Goéland argenté	Larus argentatus
ssp	<b>Goéland argenté de Scandinavie</b>	<b>Larus argentatus argentatus</b>
	Goéland pontique	Larus cachinnans
	Goéland leucophée	Larus michahellis
	Goéland brun	Larus fuscus
ssp	<b>Goéland brun de scandinavie</b>	<b>Larus fuscus intermedius</b>
	<i>Sterne caspienne</i>	<i>Hydroprogne caspia</i>
	<b>Sterne caugek</b>	<b>Thalasseus sandvicensis</b>

	Espèces	Nom scientifique
	<b>Sterne hansel</b>	<b>Gelochelidon nilotica</b>
	<i>Sterne naine</i>	<i>Sternula albifrons</i>
	Sterne pierregarin	Sterna hirundo
	<i>Sterne arctique</i>	<i>Sterna paradisaea</i>
	<i>Guifette moustac</i>	<i>Chlidonias hybrida</i>
	<i>Guifette leucoptère</i>	<i>Chlidonias leucopterus</i>
	Guifette noire	Chlidonias niger
	<b>Labbe pomarin</b>	<b>Stercorarius pomarinus</b>
	<b>Labbe à longue queue</b>	<b>Stercorarius longicaudus</b>
	<b>Labbe parasite</b>	<b>Stercorarius parasiticus</b>
	Pigeon colombin	Columba oenas
	Pigeon ramier	Columba palumbus
	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur
	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto
	Pigeon biset « domestique »	Columba livia
	Coucou gris	Cuculus canorus
	Effraie des clochers	Tyto alba
	Chouette hulotte	Strix aluco
	Chevêche d'Athéna	Athene noctua
	Hibou moyen-duc	Asio otus
	<i>Grand-duc d'Europe</i>	<i>Bubo bubo</i>
	<i>Hibou des marais</i>	<i>Asio flammeus</i>
	<b>Engoulevent d'Europe</b>	<b>Caprimulgus europaeus</b>
	Martinet noir	Apus apus
	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis
	<b>Guêpier d'Europe</b>	<b>Merops apiaster</b>
	<b>Huppe fasciée</b>	<b>Upupa epops</b>
	<i>Torcol fourmilier</i>	<i>Jynx torquilla</i>
	Pic épeichette	Dendrocopos minor
	Pic mar	Dendrocopos medius
	Pic épeiche	Dendrocopos major
	Pic noir	Dryocopus martius

	Espèces	Nom scientifique
	Pic vert	Picus viridis
	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus
	<i>Faucon kobez</i>	<i>Falco vespertinus</i>
	Faucon émerillon	Falco columbarius
	Faucon hobereau	Falco subbuteo
	Faucon pèlerin	Falco peregrinus
	<b>Faucon pèlerin ssp « calidis »</b>	<b><i>Falco peregrinus calidis</i></b>
EXO	Perruche à huppe jaune	Nymphicus hollandicus
EXO	Perruche à collier	Psittacula krameri
EXO	Perroquet gris du Gabon	Psittacus erithacus
	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<b>Lanius collurio</b>
	<b>Pie-grièche à tête rousse</b>	<b>Lanius senator</b>
	<i>Pie-grièche grise</i>	<i>Lanius excubitor</i>
	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus
	Geai des chênes	Garrulus glandarius
	Pie bavarde	Pica pica
	Corbeau freux	Corvus frugilegus
	Corneille noire	Corvus corone
	<b>Corneille mantelée</b>	<b>Corvus cornix</b>
	<b>Grand Corbeau</b>	<b>Corvus corax</b>
	Choucas des tours	Coloeus monedula
ssp	<b>Choucas des tours nordique</b>	<b>Coloeus monedula monedula</b>
ssp	<b>Choucas des tours oriental</b>	<b>Corvus monedula soemmeringii</b>
	<i>Jaseur boréal</i>	<i>Bombycilla garrulus</i>
	Mésange nonnette	Poecile palustris
	Mésange boréale	Poecile montanus
	Mésange noire	Periparus ater
	<i>Mésange huppée</i>	<i>Lophophanes cristatus</i>
	Mésange charbonnière	Parus major
	Mésange bleue	Cyanistes caeruleus
	<i>Rémiz penduline</i>	<i>Remiz pendulinus</i>



	Espèces	Nom scientifique
	<i>Panure à moustaches</i>	<i>Panurus biarmicus</i>
	Alouette lulu	Lullula arborea
	Alouette des champs	Alauda arvensis
	Hirondelle de rivage	Riparia riparia
	Hirondelle rustique	Hirundo rustica
	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum
	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti
	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus
	<i>Mésange à longue queue caudatus</i>	<i>Aegithalos caudatus caudatus</i>
	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus
	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita
ssp	<b>Pouillot véloce sibérien</b>	<b>Phylloscopus collybita tristis</b>
	<i>Pouillot siffleur</i>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>
	<b>Pouillot à grands sourcils</b>	<b>Phylloscopus inornatus</b>
	<i>Rousserolle turdoïde</i>	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
	<b>Phragmite aquatique</b>	<b>Acrocephalus paludicola</b>
	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus
	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus
	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris
	<b>Rousserolle des buissons</b>	<b>Acrocephalus dumetorum</b>
	Hypolaïs icterine	Hippolais icterina
	<i>Hypolaïs polyglotte</i>	<i>Hippolais polyglotta</i>
	Locustelle tachetée	Locustella naevia
	<b>Locustelle fluviatile</b>	<b>Locustella fluviatilis</b>
	<i>Locustelle luscinioides</i>	<i>Locustella luscinioides</i>
	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla
	Fauvette des jardins	Sylvia borin
	Fauvette babillarde	Sylvia curruca
	Fauvette grise	Sylvia communis
	Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla
	Roitelet huppé	Regulus regulus
	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes

	Espèces	Nom scientifique
	Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla
	<b>Grimpereau des bois</b>	<b>Certhia familiaris</b>
	Sittelle torchepot	Sitta europaea
	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris
EXO	Étourneau métallique à oreillons bleus	Lamprotornis chalybaeus
	Merle à plastron	Turdus torquatus
	Merle noir	Turdus merula
	Grive litorne	Turdus pilaris
	Grive mauvis	Turdus iliacus
	Grive musicienne	Turdus philomelos
	Grive draine	Turdus viscivorus
	Rougegorge familier	Erithacus rubecula
	Gorgebleue à miroir blanc	Luscinia svecica cyanecula
	<b>Gorgebleue à miroir roux</b>	<b>Luscinia svecica svecica</b>
	Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos
	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros
	<i>Rougequeue à front blanc</i>	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	<i>Tarier des prés</i>	<i>Saxicola rubetra</i>
	Tarier pâtre	Saxicola rubicola
	<b>Tarier pâtre oriental</b>	<b>Saxicola torquata maura</b>
	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe
	<i>Gobemouche gris</i>	Muscicapa striata
	<b>Gobemouche noir</b>	<b>Ficedula hypoleuca</b>
	Moineau domestique	Passer domesticus
	Moineau friquet	Passer montanus
	<b>Pipit à gorge rousse</b>	<b>Anthus cervinus</b>
	Accenteur mouchet	Prunella modularis
EXO	Astrild ondulé	Estrilda astrild
	Bergeronnette printanière	Motacilla flava
	<i>Bergeronnette printanière nordique</i>	<i>Motacilla flava thunbergi</i>
	<b>Bergeronnette citrine</b>	<b>Motacilla citreola</b>
	Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea

	Espèces	Nom scientifique
	Bergeronnette grise	Motacilla alba
ssp	<i>Bergeronnette de yarrell</i>	<i>Motacilla alba yarrellii</i>
	<b>Pipit rousseline</b>	<b>Anthus campestris</b>
	Pipit farlouse	Anthus pratensis
	Pipit des arbres	Anthus trivialis
	Pipit spioncelle	Anthus spinoletta
	Pinson des arbres	Fringilla coelebs
	Pinson du Nord	Fringilla montifringilla
	<i>Serin cini</i>	<i>Serinus serinus</i>
	Verdier d'Europe	Carduelis chloris
	Tarin des aulnes	Carduelis spinus
	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis
	Sizerin cabaret	Acanthes cabaret
	Sizerin flammé	Carduelis flammea
ssp	<b>Sizerin flammé boréal</b>	<i>Acanthis flammea flammea</i>
	<b>Linotte à bec jaune</b>	<b>Carduelis flavirostris</b>
	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina
	<i>Bec-croisé des sapins</i>	<i>Loxia curvirostra</i>
	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula
ssp	<b>Bouvreuil pivoine nordique</b>	<b>Pyrrhula pyrrhula pyrrhula</b>
	Gros-bec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes
	<b>Bruant proyer</b>	<b>Emberiza calandra</b>
	Bruant jaune	Emberiza citrinella
	<b>Bruant ortolan</b>	<b>Emberiza hortulana</b>
	<b>Bruant nain</b>	<b>Emberiza pusilla</b>
	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus
	<b>Bruant à calotte blanche</b>	<b>Emberiza leucocephalos</b>

# Contributeurs à ce monitoring

Le groupe de travail « Marais d'Harchies » de la section Natagora AVES Ms-Ti (sous l'égide du Comité de Gestion)

Bonnet Marine, Cuvelier Eric, Descamps Marc, Dufour Vincent, Fabry Matthieu, Jenard Philippe, Malengreau Alain, Mari Sabrina, Picard Nathalie, Preud'homme Julien, Stocman François, Vandendriessche Gwenaëlle, Vanderstichele Françoise, Verroken Dirk, Verroken Luc, Zanon Martine & Joseph et Zante Cathy.

Un remerciement à Vincent Leirens pour ses observations personnelles intégrées à ce rapport.

Les observateurs dont les données ont été encodées via [www.observations.be](http://www.observations.be)

K. Aerts, P. Allegaert, B. Amory, B. Augustijns, M. Batsleer, J. Bergmans, D. Bierlaire, P. Blomme, K. Boey, P. Bonmariage, S. Boone, D. Botteldoorn, V. Bouquelle, T. Caulier, D. Chalon, V. Claes, G. Clerbaux, M. Cochez, H. Coene, B. Collet, A. Crusiaux, P. Dawagne, L. Deblauwe, C. Debois, H. Debruyne, K. Debusschere, P. Dehon, A. Delier, T. Delplanque, C. De Mori, J. Denaeghel, C. Deneufbourg, V. Denuit, P. Deruyver, N. Desmet, P. De Somer, S. De Somviele, F. De vos, D. De Sutter, C. D'Haeseleer, S. d'Hoop, I. Didden, F. Dormal, R. Dumont de Chassart, J. Dupont, P. Dury, N. El Takriti, E. Etienne, C. Fery, P. Fourez, R. Fromont, P. Gailly, T. Gheskiere, S. Glotz, Q. Gofette, B. Gondry, S. Hauptmann, F. Hela, J. Helpers, O. Hendrick, F. Henin, J-M. Henkes, M. Henry, P. Heylens, P. Hindricq, C. Jacobs, A. Jacquet, A. Janssens, M. Janssens, N. Joly, J-M. Kerkhove, L. Kestemont, S. Krings, K. Lavens, J-J. Lebrun, J. Lecomte, T. Lefevre, J. Lesage, F. Maes, R. Mainil, T. Maniquet, T. Mariage, D. Mary, A. Mathieu, M. Meunier, P. Michel, B. Michiels, C. Miguel, B. Miserez, S. Ottevaere, J-Y. Paquet, D. Peeters, N. Pidia, A. & S. Pirson, N. Raymakers, O. Renard, F. Richir, G. Rijmenans, K. Samyn, A. Sansdrap, M. Schellekens, R. Sheridan, Sin & Danny, L. Smets, L. Sonnet, D. Stiennon, P. Stroot, C. Terseleer Lillo, J. Tollet, D. Van Der Elst, F. Vandorpe, F. Vanhove, K. Van Lierde, J. Van Parys, C. Verriest, K. Vertommen, L. Vilain, M. Walravens, J. Wauters, B. Willaert, C. Wintein, F. Wyns, A. Zwaenepoel.

D'ores et déjà, nous adressons nos excuses auprès de ceux que nous aurions malencontreusement oubliés.

# Index des noms français

Accenteur mouchet 49	Butor étoilé 19	Etourneau sansonnet 69
Aigle pomarin 92	Caille des blés 91	Faisan de Colchide 13
Aigrette garzette 23	Canard chipeau 8	Faucon crécerelle 34
Alouette des champs 47	Canard Colvert 7	Faucon émerillon 93
Alouette lulu 86	Canard mandarin 96	Faucon hobereau 35
Autour des palombes 80	Canard pilet 76	Faucon pèlerin 80
Avocette élégante 81	Canard siffleur 77	Fauvette à tête noire 55
Balbuzard pêcheur 79	Canard souchet 9	Fauvette babillarde 56
Barge à queue noire 83	Chardonneret élégant 72	Fauvette des jardins 55
Bécasseau variable 81	Chevalier aboyeur 82	Fauvette grisette 56
Bécasse des bois 38	Chevalier arlequin 82	Foulque macroule 36
Bécassine des marais 83	Chevalier culblanc 81	Fuligule milouin 11
Bécassine sourde 93	Chevalier gambette 82	Fuligule morillon 12
Bec-croisé des sapins 90	Chevalier guignette 82	Gallinule poule d'eau 35
Bergeronnette des ruisseaux 87	Chevêche d'Athéna 44	Garrot à oeil d'or 77
Bergeronnette grise 48	Choucas des tours 68	Geai des chênes 68
Bergeronnette printanière 49	Chouette effraie 94	Gobemouche gris 88
Bernache de Hutchins 96	Chouette hulotte 44	Gobemouche noir 94
Bernache du Canada 6	Cigogne blanche 79	Goéland argenté 83
Bernache nonnette 96	Cigogne noire 91	Goéland brun 84
Bihoreau gris 20	Corbeau freux 89	Goéland brun occidental 94
Blongios nain 19	Corneille noire 69	Goéland cendré 39
Bondrée apivore 34	Coucou gris 42	Goéland leucopnée 84
Bouscarle de Cetti 60	Courlis cendré 83	Goéland pontique 84
Bouvreuil pivoine 72	Courlis corlieu 83	Gorgebleue à miroir 51
Bouvreuil pivoine écarlate 95	Crabier chevelu 91	Grand Cormoran 18
Bruant des roseaux 73	Cygne de Bewick 75	Grande Aigrette 25
Bruant jaune 74	Cygne tuberculé 4	Grand gravelot 93
Busard des roseaux 32	Echasse blanche 93	Grèbe à cou noir 14
Busard Saint-Martin 80	Epervier d'Europe 34	Grèbe castagneux 15
Buse pattue 92	Effraie des clochers 94	Grèbe huppé 17
Buse variable 33	Erismature rousse 96	Grimpereau des jardins 67

Grive draine 54	Mésange charbonnière 65	Pipit spioncelle 86
Grive litorne 88	Mésange huppée 89	Pluvier argenté 93
Grive mauvis 87	Mésange noire 89	Pluvier doré 81
Grive musicienne 53	Mésange nonnette 66	Pouillot fitis 63
Grue cendrée 93	Milan noir 80	Pouillot véloce 64
Guifette leucoptère 94	Milan Royal 92	Râle d'eau 35
Guifette moustac 94	Moineau domestique 70	Roitelet huppé 64
Guifette noire 85	Moineau friquet 71	Roitelet triple-bandeau 88
Harle bièvre 78	Mouette mélanocéphale 40	Rossignol philomèle 50
Harle piette 78	Mouette pygmée 84	Rougegorge familier 49
Héron cendré 28	Mouette rieuse 38	Rougequeue noir 53
Héron garde-boeufs 22	Oie cendrée 5	Rousserolle effarvatte 60
Héron pourpré 91	Oie rieuse 75	Rousserolle verderolle 61
Hibou grand duc 94	Ouette d'Égypte 6	Sarcelle d'été 10
Hibou moyen-duc 43	Panure à moustaches 89	Sarcelle d'hiver 10
Hirondelle de fenêtre 48	Perdrix grise 13	Sitelle torchepot 67
Hirondelle de rivage 86	Perruche à collier 96	Sizerin boréal 95
Hirondelle rustique 47	Petit gravelot 81	Sizerin cabaret 90
Hypolaïs ictérine 62	Phragmite des joncs 57	Sizerin flammé 90
Hypolaïs polyglotte 63	Pic épeiche 46	Sterne Pierre-Garin 40
Ibis falcinelle 91	Pic épeichette 47	Sterne naine 94
Labbe parasite 93	Pic vert 45	Spatule blanche 29
Linotte mélodieuse 90	Pic mar 86	Tadorne de Belon 76
Locustelle luscinoïde 59	Pic noir 85	Tarier des prés 87
Locustelle tachetée 58	Pie bavarde 68	Tarier pâtre 87
Loriot d'Europe 70	Pie-grièche écorcheur 94	Tarin des aulnes 90
Martinet noir 85	Pigeon colombin 41	Tourterelle des bois 42
Martin-pêcheur 45	Pigeon ramier 41	Tourterelle Turque 42
Merle noir 55	Pinson des arbres 71	Traquet motteux 94
Mésange à longue queue 66	Pinson du nord 89	Troglodyte mignon 65
Mésange bleue 65	Pipit des arbres 48	Vanneau huppé 38
Mésange boréale 66	Pipit farlouse 87	Verdier d'Europe 72